Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Jeudi 23 joumada II 1440
28 février 2019

N° 26

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés à responsabilité limitée **1126**
Autres sociétés **1126**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1126**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1133**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1138**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1142**
Avis aux créanciers **1147**
Convocations
Sociétés anonymes **1147**
Actes Administratifs
Avis au public **1150**
Divers
Avis au public **1151**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan du Centre Informatique du Ministère des Finances **1152**
Bilan de la Société Régionale de Transport Elgouafel **1153**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés à responsabilité limitée

Constitution d'une S.A.R.L

Société Huilerie Elaaouina

M.F : 1590259R/N/M/000

Suivant acte S.S.P en date du 13/09/2018 enregistré à la recette des financ es El-Hamma le 5/10/2018 sous le numéro 18501147 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au Greffe du Tribunal de première instance de Gabés sous le numéro D2282019 en date du 22/01/2019.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société Huilerie Elaaouina

Siège social : Elaaouina Bechima elborj 6020 el- Hamma

Capital social : 10.000 dt

Objet social : Huilerie d'olive

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Hamza Hafdhi est nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2019Z00085SRLB1

Constitution d'une SARL

Sté MEDITERRANEAN TRADING GROUP «MTG»

Capital : 1000 Dinars

MF : 160184J/A/M/000

Siège social : 9 Rue El Hilal Dar Chaabane 8011 / Nabeul

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Dar Chaabane sous le n°19500025 quittance n°M001035 en date du 7/01/2019 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul sous le numéro D51162019 en date du 15-01-2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Sté MEDITERRANEAN TRADING GROUP «MTG»

Siège social : 9 Rue El Hilal Dar Chaabane 8011/ Nabeul

Capital social : 1 000 dinars

Objet : Commerce en gros produits divers

Durée : 99 ans

Gérant : Moez Raboudi.

2019N00279SRLB1

Autres sociétés

Création d'une coopérative de développement dans le domaine agricole

Nom : Coopérative de développement dans le domaine agricole à MAAROUF OUESLATIA

Adresse : Daouar Sboui

Objectif : Protection des ressources naturelles dans la région.

Reçu de Création : daté du 22/2/2019 annoncé par Mr le gouverneur de Kairouan

Membres du conseil :

Mr Walid Sbai : Président

MI Tarek Foudhayili : Trésorier

Membres

Mr Kamel Hemami

Madame Naoual Khalfoune

Madame Monia Mensi

Mr Wajdi Khalfoune.

2019H00044SODB1

Constitution de personne physique

Raison sociale : CS DESIGN

Nom et prénom : Monsieur Chelbi Khoubeib

N° de la CIN : 05477636

Adresse : 18 Rue Abou Hayen Tawhidi La Marsa

Objet : Design

Matricule fiscal : 1473585 Z

N° Registre de Commerce : A0137682017.

2019401189SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

ASTORIA IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital social de 30.000 DT

Siège social : Immeuble Le Boulevard. Bloc B. 1er étage Les Berges du Lac II, 1053

Tunis - Tunisie

Matricule fiscal : 1299513 F/P/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 Juin 2018, enregistré à la recette des finances du Lac le 12 novembre 2018 sous le numéro 18708716, quittance numéro M116385, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 18 décembre 2018 sous le numéro 201859996, il a été décidé ce qui suit :

1- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 et affectation des résultats dudit exercice,

2- Nomination de la société Générale d'Expertise et de Management (G.E.M) en tant que deuxième commissaire aux comptes de la société et ce pour une période de trois (03) ans expirant à l'Issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 Juin 2018, enregistré à la recette des finances du Lac le 2 novembre 2018 sous le numéro 18708447, quittance numéro M113954 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 18 décembre 2018 sous le numéro 201859996, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Firas Saied comme Directeur

Général, et ce pour une nouvelle période de trois (03) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2019T00385SANB2

Renouvellement du mandat de Président Directeur Général

Société SELECT HARDWARE

SA au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : 62 Rue des matériaux, avenue union du Maghreb arabe, Route la Soukra Km 8.5 - 2036 Soukra Ariana

RC : B159372002

Matricule fiscal : 817422H/A/M/000

CNSS : 251831-19

Suivant procès-verbal du conseil d'administration de la société SELECT HARDWARE en date du 17 juillet 2018 enregistré le 17 décembre 2018 à la recette des finances rue Paradis Ariana sous le numéro 18809276 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana le 3 Janvier 2019 sous le numéro 2019262 il a été décidé de renouveler le mandat du Président Directeur Général Monsieur Omar Abid pour la durée de son mandat d'administrateur.

2019R00686SANB2

NOTICE

Augmentation du capital

Société TUNIFOOD

S.A. : Au capital de 300.000Dinars

Siège social : Route Mahdia km 25, 3095 - Sfax

RC : B0863382007

MF : 1020630V/A/M/000

(En application des dispositions du code des sociétés commerciales Tunisien)

* Indications sur les caractéristiques de la société :

La dénomination sociale de la société : Société TUNIFOOD

La forme de la société : Société anonyme

Siège social : Route Mahdia km25, 3095 -Sfax

L'objet social : Transformation et conditionnement des produits de mer

La durée de la société : 99 ans

Le montant du capital social actuel : 300.000 dinars

Montant de l'augmentation du capital : 1200.000 dinars pour porter le capital à 1.500.000 dinars après son augmentation.

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 01 février 2019, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 18 février 2019 sous le n° AC08182019,il a été décidé d'augmenter le capital social de 1200.000 dinars en numéraire ou par conversion des dettes enregistrées dans les comptes courants des actionnaires à la charge de la société sans prime d'émission et ce par l'émission de cent vingt mille actions nouvelles (120.000 actions) de valeur nominale dix dinars chacune à libérer entièrement à la souscription. Chaque actionnaire aura le droit de souscrire un nombre d'action au prorata de sa participation dans le capital de la société. La souscription ne peut être que pour une action entière et la société ne reconnait qu'un seul propriétaire pour chaque action.

8.Nombre d'actions à souscrire : 120.000 actions.

9.Délai des souscriptions : Il a été décidé que la période de souscription à titre irréductible est fixée à 15 jours calculée à partir de la date de publication au JORT de la présente notice relative à l'augmentation du capital.

Dans les 7 jours qui suivent la clôture des souscriptions à titre irréductibles, le conseil d'administration mettra au siège social de la société, à la disposition des actionnaires ayant déjà formulés leurs demandes de souscrire à des actions à titre réductible, le nombre d'actions supplémentaires auquel ils peuvent souscrire à titre réductible chacun au prorata des actions qu'il détient dans le capital de la société et selon sa demande. Les actionnaires ayant déjà formulés leurs demandes de souscrire des actions à titre réductibles, doivent souscrire les actions leurs revenant de droit dans un délai ne dépassant pas 21 jours à compter de la date de clôture des souscriptions à titre irréductible. A l'expiration de ce délai, et au cas où des actions demeurent non souscrites, le conseil

d'administration répartira ces dernières entre les actionnaires proportionnellement à leurs parts dans le capital et dans la limite de leurs demandes.

Tous les pouvoirs ont été délégués au conseil d'administration à l'effet de réaliser l'augmentation du capital en une ou plusieurs fois et d'en fixer les modalités. Il peut particulièrement :

Répartir les actions non souscrites par les actionnaires ayant le droit de les souscrire à titre irréductibles entre les autres actionnaires qui ont formulés la demande au prorata de leurs participations dans le capital et selon leurs demandes.

limiter le montant de l'augmentation du capital au montant des souscriptions lorsque celui atteint les trois quart de l'augmentation décidée si le montant des souscriptions n'atteint pas la totalité des souscriptions.

10.Avantage particulier: Aucun.

11.Valeur nominale des actions: 10dinars.

12.Enregistrement et dépôt du PV : Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire a été enregistré à la recette des finances de Jbeniana le 07/02/2019 sous le numéro 1397214 quittance n°M007064, deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax en date du 18/02/2019 sous le numéro AC 08182019.

13.Lieu de dépôt des fonds : Banque Nationale Agricole Agence Sakiet Eddaier,

Compte n° 090 0321 046050 SFAX

14.Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation: aucun changement par rapport aux statuts.

15.Modalités de convocation du conseil d'administration : Aucun changement par rapport aux statuts.

2019X00382SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital

Société IBN ANNAFIS

Société anonyme

Au capital de 7.200.000 Dinars

Siège social : Route de Tunis km 4 - 3031 Sfax

Registre de Commerce : B1123171997

M.F. : 18467 Z/A/M/000

Aux termes :

- Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 06 décembre 2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 10 décembre 2018, sous le numéro 18506044, quittance n°M006570,

- De la déclaration de souscription et de versement faite et passée devant le receveur de l'enregistrement des Actes de sociétés à Sfax le 11 février 2019, enregistrée le même jour sous le n°19800733, quittance n°M000786,

Il a été décidé d'augmenter le capital social de la société «Clinique Ibn Annafis» en numéraires pour un montant d'un million quatre cent quarante mille (1.440 000) dinars pour le porter ainsi de sept million deux cent mille (7 200 000) dinars à huit millions six cent quarante (8 640 000) dinars et ce par l'émission et la création de cent quarante quatre mille (144 000) actions nouvelles, d'une valeur nominale de dix (10) dinars chacune avec une prime d'émission de quatre (4) dinars par action.

- Deux exemplaires des documents cités ci-après ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax en date du 21 février 2019 :

PV de l'AGE du 6 décembre 2018.

Déclaration de souscription et versement.

Liste des souscripteurs et état de versement.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2019X00387SANB2

Société POLYCLINIQUE HAMMAMET

S.A. au capital de 3.920.000 DT

Siège social : Avenue des Nations - Unis - 8050 Hammamet

RC : B148032000

MF : 385231Z/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 8 Février 2019, enregistré le 13 Février 2019 à la recette des finances de Hammamet, sous le n°19800714, quittance n°M020277, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Grombalia, il a été décidé de nommer Mr Brahim Khalil Hizem comme commissaire aux comptes pour un mandat de trois exercices à savoir : 2018, 2019 et 2020.

2019N00280SANB2

Renouvellement du mandat du Président Général et des membres du conseil d'Administration Approbation des états financiers

Nomination d'un commissaire aux comptes

de la Société JM HOLDING

Société anonyme

Au capital de 261 397 750,000 DT

Siège social : 3 Rue 8610 Z.I Charguia1 - 2035 Tunis

Matricule fiscal : 1416165M/A/M/000

Registre de commerce : B01174482015

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2016, enregistré à la recette des finances Ariana Tunis le 27 juillet 2016 sous le n°16706346, quittance n°M087819,

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 17 janvier 2018, enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 12 décembre 2018 sous le n°18707056, quittance n°M092539,

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 5 novembre 2018, enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 23 novembre 2018 sous le n°13706561, quittance n°M087448,

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 5 novembre 2018, enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 23 novembre 2018 sous le n°18806563, quittance n°M087452, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du centre national du registre des entreprises le registre national des entreprises le 12 février 2019, sous le n°20196666, il appert que les actionnaires ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Approbation des états financiers 2015.

- Approbation des états financiers 2016.

- Approbation des états financiers 2017.

- Nomination d'un commissaire aux comptes : société Conseil Audit Formation "CAF" pour une période de trois années 2018, 2019 et 2020.

- Renouvellement des mandats de membres du conseil d'Administration pour trois années 2018, 2019 et 2020 Madame Jalila Mezni, Monsieur Mounir El Jaiez, Monsieur Chokri Mezni, Monsieur Anas Ben Malek.

- Renouvellement du mandat du Président Directeur Général : Madame Jalila Mezni pour la durée de trois années 2018, 2019 et 2020.

2019401163SANB2

Démission d'un administrateur

Société MAGASIN GENERAL S.A

Capital : 11.481.250 DT

R.C : B136551996

MF : 033128 WPM000

CNSS : 035698-02

28, rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis

Suivant procès-verbal de la réunion tenue le 20 septembre 2018, enregistré à la recette des finances rue Ghandi - Tunis le 12 décembre 2018, enregistrement n°18804995, quittance n°100070, dont deux (02) exemplaires ont été déposés le 01 février 2019 au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°D1372296, le conseil d'administration a pris acte de la démission de monsieur Philipe Saudo, en qualité d'administrateur et l'accepte. Cette démission a pris effet à compter du 20/9/2018.

2019401165SANB2

Réalisation de l'Augmentation du capital de la société d'Assurance

«El Amana Takaful»

La société Tunisienne d'Assurance Takaful «El Amana Takaful»

Société anonyme

Au capital de 14 101 150 de dinars

Siège social : 13 Rue Borjine Montplaisir1073 Tunis

RC : B0149542013

M.F : 1288542 B P M000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13/12/2018 enregistré à la recette des finances de Tunis en date du 14/12/2018 sous le n°18806448, quittance n°M100062 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 14/12/2018 sous le n° AC012162018.

Procès-verbal du conseil d'administration du 31/12/2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 8/02/2019 sous le n°1980082 quittance n°1014.

Il a été décidé ce qui suit : 1. L'augmentation du capital social de la société de dix Millions (10 000 000) de dinars à quatorze Millions cent et un mille cinq cent dix (14 101 510) de dinars par l'émission de quatre cent dix mille cent cinquante et un (410 151) actions de numéraires de dix (10) dinars de nominal chacune à souscrire et à libérer intégralement à la souscription. 2. Mise à jour de l'article 6 des statuts de la Société relatif au capital social. 3. La déclaration de Souscription et de versement relative à la dite augmentation du capital a été reçue par Madame le Receveur de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau de Tunis en date du 8/02/2019 sous le n°19800799 quittance n°1008. Il a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises un exemplaire des documents suivants :

- procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13/12/2018 procès-verbal du conseil d'Administration du 31/12/2018.

- Liste des Souscripteurs et bulletins de souscription Le capital est ainsi porté de dix Millions (10 000 000) de dinars à quatorze Millions cent et un mille cinq cent dix (14 101 510) de dinars et l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2019401177SANB2

Réalisation de l'émission de titres participatifs

Société TUNISO-ANDALOUSE DE CIMENT BLANC SA

- SOTACIB

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Au capital social de 141.000.000 DT

Siège social : L'Angle de la Rue Tanganica et le passage du Lac Neusiel - Les Berges du Lac 1053 Tunis

Matricule Fiscal : 32819N/A/M/000

Registre de commerce N° : B167611996

Suite à la délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 12/06/2018, (enregistrés à la recette des finances Le Lac - Tunis, le 11 juillet 2018 sous Enregistrement n°18705669 Quittance n°M078980) il a été procédé à l'émission de Titres Participatifs pour un montant global de 30.000.000 de dinars (d'une valeur nominale de 100 dinars par Titre Participatif) libérés à hauteur de 18.400.000 dinars lors de la souscription.

Deux exemplaires du PV ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 17/12/2018 sous le numéro D1689096.

2019401183SANB2

Augmentation du capital

Société Nationale de Distribution des Pétroles "Agil"

Société anonyme

RC : 199611996

MF : 002264HAM000

MT CNSS : 18624-00

Au capital de 96.500.000 dinars

Siège social : Avenue Mohamed Ali Akid Cité Olympique 1003 El Khadra Tunis

D'une décision de l'AGE en date du 20 décembre 2018 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés premier bureau - Tunis, le 28 décembre 2018 sous le n°18508141, il résulte que le capital de la société a été porté de 92.000.000 dinars à 96.500.000 dinars par incorporation d'un montant de 4 180 114 dinars au titre de réserves pour bénéfices réinvestis et d'un montant de 319 886 dinars prélevé sur les résultats reportés.

Le capital est ainsi augmenté à 96.500.000 dinars par l'émission de 450 000 actions de valeur nominale de 10 dinars chacune.

L'article sept des statuts a été modifié en conséquence.

Deux copies du procès-verbal de l'AGE tenues en date du 20 décembre 2018 ainsi que les statuts actualisés ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 12 février 2019 sous n°20196702.

2019401185SANB2

Désignation d'un directeur général

Attijari Intermédiation Intermédiaire en Bourse

Agrément du CMF n°38-96 du 14/11/1995

Société anonyme

Au capital de 5 000 000 Dinars

Siège social : Rue des lacs de Mazurie 1053 les Berges du lac

R.C. : B1371995

MF : 0539062D/A/M/000

Suivant le P.V du conseil d'administration de la société Attijari Intermédiation, en date du 28 décembre 2018, enregistré à la recette des Finances le Lac Tunis le 8 janvier 2018, quittance n°M002100 n° d'enregistrement 19700123 et dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises.

Il appert que le conseil a nommé Monsieur Abdelkader Trad comme Directeur Général de la société Attijari intermédiation pour une période de trots mois, avec les pouvoirs énoncés dans les statuts.

2019401187SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

LAKE REAL ESTATES

S.ARL au capital 1.467.000 Dinars

Siège social : 14 Boulevard Habib Chrita - Tunis

M.F : 1172764B/P/M/000

R.C : B2418182010

Il ressort du procès-verbal de l'A.G.O convoquée extraordinairement tenue le 11 octobre 2019 et enregistré à la

recette des finances de la cité Mahragène le 7 février 2019 sous le numéro 19800807 quittance n°11563 dont deux exemplaires ont été déposés au registre de commerce de Tunis le 18 février 2019 sous le numéro 20197843 ce qui suit :

Monsieur Hassene Messaoudi est nommé avec son acceptation, commissaire aux comptes pour les années 2011/2012/2013.

2019T00386SRLB2

Mayodor

S.A.R.L au capital 2000.000 Dinars

Siège social : Rue du lac Leman. Résidence 2001, Escalier Prima B23, Berges du Lac - Tunis

M.F : 4300022/Z/A/M/000

R.C : B16762000

Il ressort du procès-verbal de l'A.G.O convoquée extraordinairement tenue le 11 octobre 2018 et enregistré à la recette des finances de la cité Mahragène le 7 février 2019 sous le numéro 19800806 quittance n°11561 dont deux exemplaires ont été déposés au registre de commerce de Tunis le 18 février 2019 sous le numéro 20197843 ce qui suit :

Monsieur Faouzi Ben Chaabane est nommé avec son acceptation, commissaire aux comptes pour les années 2016/2017/2018.

2019T00387SRLB2

Société TUNISIENNE DE LOISIRS ET DE VOYAGES - KHALDOUN VOYAGES - Evasion Travel

SARL au capital de 100.000 DT

Siège : 20 rue Ibn Khaldoun - Tunis

Identifiant Unique/ M.F : 858092L/A/M/000

Affiliation C.N.S.S : 00237752 - 05

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/12/2018 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi - Tunis le 31/12/2018 sous le n°18805343, quittance n°M106314 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises à Tunis le 21/02/2019 sous le n°20198739 il a été procédé à la modification de la raison sociale de «EVASION TRAVEL» à «KHALDOUN VOYAGES», l'article 03 des statuts a été modifié en conséquence.

2019T00404SRLB2

Société D'EQUIPEMENT D'OUTILLAGE «SEMO+»

SARL au capital de 44.000D

S.S : 8 et 10 Boulevard Maghreb Arabe 2036 - Soukra - Ariana

RC : B03321 02005

M.F : 924339/N/B/M/000

Suivant P.V d'A.G.E, enregistré à la recette d'Ariana, le 7/11/2018, QT.114831, sous n°18508222 , dont deux copies ont été déposées au greffe du T.P.I, d'Ariana le 14/12/2018, sous le n°201859506, les associés ont décidé :

- Augmentation de capital de la société de 26.000 DT et ce pour porter le capital social de 18.000 DT à 44.000 DT.

2019R00684SRLB2

Société ELORY EYEWEAR SARL

MF 964904-S-A-M-000

RC : B2435362006

Société à responsabilité limitée en liquidation

Siège social : 16 Zone Industrielle Ennasr 7030 Mateur

Il résulte du procès-verbal des décisions sociales extraordinaires des associés en date du 31/12/2018, enregistré à la recette des finances de Mateur le 11 Février 2019 sous le n°19700321 quittance M009841, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Bizerte le 15/02/2019, que les associés ont décidé :

- La dissolution volontaire de la société par anticipation;

- Désignation de Monsieur Tarek Abdennadher en qualité de liquidateur de la société (faisant élection de domicilié au 27 Avenue Hédi Nouira Ennasr 2 Ariana à compter du même jour).

- Mettre fin aux fonctions de Monsieur Pierre Bondet et Madame Christelle Bondet en tant que cogérants de la société et lui ont donné quitus sans exception ni réserve durant toute la période de leurs gestions.

2019R00688SRLB2

Cession de parts sociales

Société First Medical Services Company SARL

Au capital de 25.000,000 DT

Siège social : Av Habib Bourguiba, N°10, Ariana

Identifiant unique : 1593623 E

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9/1/2019 enregistré à la recette des finances d'Ariana le 16/1/2019 sous le numéro 19700308 quittance n°M006019 et suivant le contrat de cession des parts enregistrées à la recette des finances d'Ariana le 19/12/2018 sous le n°18109375 quittance n°M128002 dont un exemplaire de chaque a été déposé au centre national du registre des entreprises le 21/02/2019 sous le n°20198752, il a été décidé de ratifier :

- La cession de 330 parts sociales de Mr Wissem Cherif à l'associé Mr Abdelatif Kchout.

- La modification du deuxième paragraphe de l'article 7 des statuts.

2019R00693SRLB2

Société MAMI LTD

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 150.000 Dinars

RC : N°B1162161997 Ben Arous

Matricule fiscal : N°437841 J

Siège social : Rue 2 Mars 1934 ZI Ezzahra 2034 Ben Arous

Suivant acte notarié du 28 décembre 2018 déposé en deux exemplaires au greffe du Centre National du Registre des Entreprises - Le Registre National Des Entreprise le 11 février 2019 sous le n°20196432.

Et

Le procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 28 Décembre 2018 enregistré à la recette des finances le 7 Janvier 2019 sous le numéro : 19700034 quittance numéro: M000688 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Centre National du Registre des Entreprises - Le Registre National Des Entreprises le 11 février 2019 sous le n°20196432.

Il a été décidé de :

Désigner Monsieur Mithel Mami entant que gérant unique de la société et ce du 28.12.2018 jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

2019R00695SRLB2

Procès-verbal extraordinaire

Sté NOUR LINE INTERNATIONAL

SARL au capital de 20.000 DT

Sise au 1 résidence El Khayame - Radés - Ben Arous

MF : 844520M

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances de Radés le 25/01/2019 quittance n°M005638, enregistrement n°19100217, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 25/01/2019 sous le numéro D24365303, il a été décidé ce qui suit :

- Changement de la raison sociale de la société qui sera BELLA VITA CORPORATION international.

2019R00699SRLB2

Mise à jour de la société

Geo Arch SARL

RC : B40155762018

MF : 1576691/V/A/M/000

Adresse : 14, Rue Ain Ghilane Ibn Sina 1009 - Tunis

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date de 24/12/2018 enregistré à la recette des finances El Kabaria le 24/12/2018 sous le n°18502073, quittance n°M056009 dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National au registre des entreprises de Tunis 2 sous le n°20196920 en date de 13/2/2019.

Il a été augmenté le capital de la société Geo Arch à cent mille dinars (100.000 dt).

2019R00701SRLB2

Cession de parts sociales

LAKMOUCHAT LIBAN

SARL au capital de 1.500 ,000 D

MF : 1292712/ F

RC : B0268812013

Suivant acte de cession des parts enregistré à la recette des finances Ezzahra le 26/02/2018 quittance M008657enregistrement n°18100373 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 28/11/2018 sous le n°D0022972013 Mr Mohamed Youssef a cédé la totalité de 735 parts dans la société Restaurant et Four LAKMOUCHAT LIBAN SARL à Mr Zied elah Chandali.

2019R00702SRLB2

STE SOBTAP

Sté à responsabilité limitée

Capital 10.000 dinars

Rte de Mahdia Km 10 S.Eddaier Sfax

MF : 1505667 C/A/M/000

RC : B0893622017

Suivant procès verbal extraordinaire du 08 janvier 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sfax le 10/01/2019 enregistrement N° 19800181 et quittance N°M000196 . Dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ére instance à Sfax sous le N° 20194225 en date du 28/01/2019 . Il a été décidé :

- De donner quitus au gérant monsieur Chokri BADRI.

- Démission du gérant monsieur Chokri BADRI.

- Désigner monsieur Jamel BADRI gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

- Questions diverses.

2019X00376SRLB2

Transfert de siège social

Sté Global Labo Service GLS, Pépinière des Ets Imm Chefaai Sfax

MF : 1494109N/A/M/000

Suivant PV de l'AGE en date du 5 novembre 2018 enregistré le 6 décembre 2018 à la recette des finances Sakiet Eddaire sous le numéro 18801808, quittance n°M058586 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Sfax sous le n°D08562017en date du 7 janvier 2019, Transfert du siège social de Pépinière des Ets Imm Chefaai Sfax à rue Algérie rez-de-chaussée Imm Nefaa Maaloul Sakiet Eddair Sfax.

2019X00379SRLB2

CRC ENGINEERING

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Dinars

Siège social : 26, Rue monji Bali - SFAX

Registre de Commerce : B08133972015

Matricule Fiscal : 1410260J/B/M/000

Changement d'activité et ajouter une activité secondaire

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 25 Septembre 2017, enregistré à la recette de finances Sfaxle 2 octobre 2017 sous le N°17804249, quittance N°M004683, il a été décidé de modifier l'article 3 des statuts de la société concernant l'objet social par la modificationde l'activité principale qui est le commerce des outils industriels et accessoires connexes de toutes sortes en détail et l'ajout d'une activité secondaire qui est Services d'ingénierie industrielle, études, installation, construction et suivi de l'achèvement des travaux et de la fabrication dans la modification des machines de précision, électriques et mécaniques et l'ajustement des règles de traitement des matières liquides et des produits bruts dans le domaine du pétrole et de l'industrie.

Deux exemplaires du susdit PV et des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax, le 18 février 2019 sous le N° 20198001

2019X00381SRLB2

STE GENERALE INDUSTRIELLE MODERNE DE TOLE "GIMTOL "

Sté à responsabilité limitée

Capital 72.800 DINARS

Av 13 Août Poudrière 1 Sfax

MF : 1497917 C/A/M/000

RC : B0831922017

Suivant procès verbal Extraordinaire du 08 janvier 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sfax le 30 janvier 2019 sous N°19500542.

Et quittance N°M000581. Dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal du 1ére instance à Sfax sous le N°20199172 en date du 22/02/2019

Il a été décidé :

Sortie de l'associé Mme Raja Zouch

Désigner monsieur Hassen Makni nouveau actionnaire

Augmentation du capital Social de la société du 72.800 dinars au 160.000 dinars

L'article 7 des statuts à été modifié

Vente actions.

- Désigner un deuxième gérant de la société Monsieur Hassen Makni

- Donner les pouvoirs les plus étendus au 1ér gérant monsieur Nader Mzid et deuxième gérant monsieur Hassen Makni.

- Questions diverses

VENTE DES ACTIONS

Suivant acte en date du 22 janvier 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sfax, sous N°19100540 et quittance N°M000579 , dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance à Sfax le 22/02/2019

Sous N°20199172 Mme Raja Zouch a vendu les parts sociales en numéraire les (48) actions de 100 dinars chacune qu'elle détient dans la susdite société à monsieur Nader Mzid .

2019X00385SRLB2

Renouvellement de la gérance

Sté IMMOBILIERE EL MECHTEL SARL

Capital : 300.000 D

Identifiant unique : 1255809 F

RC : B25128672012

Siège social : Rue Ahmed Aloulou Résidence El Mokhtar 2ème étage N°2 - 2 Sfax

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er novembre 2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax en date du 29 janvier 2019 enregistrement n° 19800466, quittance n°M000503, dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du registre des entreprises à l'API Sfax le 25 février 2019 sous le n°201199256.

Tous les associés ont décidé ce qui suit :

- Donner quitus au gérant de la société au titre de toutes les années antérieures,

- Renouvellement de la gérance à Monsieur Hariz Ahmed et ce, pendant toute la durée de la société en lui accordant les pouvoirs les plus étendus.

2019X00395SRLB2

Société TUNISIENNE DES TRAVAUX

S.A.R.L. au capital de 300.000 D

Siège social : Rte de Tunis Km 8 Sfax

MF : 1010091 - J

Suivant procès verbal de l'AGO du 17/12/2018 enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés le 7/01/2019 Quittance n°M000083 Enregistrement n°19800080 dont deux exemplaires des documents ci-dessus mentionnés ont été déposés au greffe du tribunal de première instance le 22/02/2019 sous le n°20199020 il appert ce qui suit :

- Renouvellement de la mission de Mr Moez Chaabane en tant que commissaire aux comptes pour la période 2018, 2019 et 2020

2019X00396SRLB2

Société Golden Sand Export

MF : 1276979PAM000

Suivant PV de l'assemblée générale datée de 12/02/2019 enregistré à la recette des finances Chebika en 14/02/2019 quittance n°M03171 enregistrement n°19700065 dont deux copiés ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Kairouan le 26/02/2019.

Il a été décidé :

La reconversion du régime de la société de société totalement exportatrice à régime de droit commun.

2019H00055SRLB2

Société CONFIG TUNISIE

Société à responsabilité limitée

Au capital de «100.000 Dinars»

Siège social : 05, rue Fatma Fehria Mutuelle ville Tunis

M.F : 0905729 S/A/M/000

Suivant procès-verbal en date du 24/12/2018, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajene le 27/12/2018, Quit. n°93849, Enregist. n°18808047, dont 2 exemplaires des présents ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance à Tunis sous 20194083 du 28/01/2019 a été décidé de :

- Renouveler le mandat de gérance Mr Yacine Ben Boubaker Zaier pour les années 2018, 2019 et 2020 avec les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

- Les associés présents donnent quitus au Gérant de la société pour l'ensemble des actes sociaux qu'il a accompli au cours des exercices 2014, 2015, 2016 et 2017.

- Nommer la société LINA BUSINESS CONSULTING (L.B.C.) en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

- Mr Yacine Ben Boubaker Zaier a décidé de vendre, céder et de transporter toutes les parts qu'il possédait dans le capital social de la société CONFIG TUNISIE - SARL - à Mr Abdelaziz Ben Chaabane Nouira.

- La mise à jour des statuts de la société CONFIG TUNISIE - SARL.

2019401162SRLB2

Modification du siège social

MF : 1430760/L/A/M/000

MAD PHARMA SARL au capital de 5000 dinars, siège social : Résidence Salma, Ain Zaghouan, Tunis, Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7/01/2016 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 28/3/2016 sous le n°16701776 quittance n°M035845 dont 02 copies ont été déposées au greffe du tribunal Tunis le 24/5/2016, il a été décidé à l'unanimité la modification du siège social de la société à «résidence les fleurs B2, 2ème étage, les Berges du Lac, 1054, Tunis».

2019401166SRLB2

Société les Côtes du Cap Bon

SARL, au capital de 1.371,410 dinars réduit à 705.410 dinars

Siège social : Espace Makni 2 - Avenue Taher Ben Ammar Menzah 9 - 1013 Tunis.

Par PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 12 février 2019 enregistré à la recette des

finances El Manzah 9 le 15 février 2019 sous le n°19500608 dont un exemplaire a été déposé au centre national des registres des entreprises le registre national des entreprises le 21 février 2019 sous le n°20198756, il a été décidé de réduire le capital social à 705.410 dinars.

2019401172SRLB2

ACCES DISTRIBUTION COMPANY SARL

Au capital social : 120.000 Dinars

Identifiant unique : 1514600H

RC : B03105932017 20 Rue Med Echikh Ennasr 2 -2037 Ariana

Aff. CNSS : 602404-34

En vertu du P.V. d'une assemblée générale extraordinaire en date du 3/01/2019, enregistré à la recette des finances El Menzeh 5, quittance n°M3080, enregistrement n°19500161, il a été procédé à :

- Changement de l'objet de la société "ventes produits parapharmaceutiques en gros".

- Augmentation du capital de la société à 120.000 dt.

- Mise à jour des statuts de la société.

Deux exemplaires des dits P.V ont été déposés au Centre national du registre des entreprises.

2019401173SRLB2

Société LA JOIE- SARL

Siège social : 06 Rue d'Allemagne Tunis

M.F : 0033039 W/A/M/000

Capital : 15.000 Dinars

Suivant P.V de l'AGE enregistré à la recette des Finances Av Habib Thameur le 8/02/2019 sous le n°19700495 quittance n°10441, deux copies ont été déposées au Registre National des Entreprises sous le n°0033039 /W le 20/02/2019 il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Mr Walid Ben Gorbel en tant que nouveau gérant.

- La cession de 600 parts sociales de Mr Abdessatar Ben Ghorbel à Mr Walid Ben Ghorbel.

2019401181SRLB2

Société de Promotion Immobilière Elasser Sarl

Capital de 150.000 DT

Rue Ené n°05 Carthage Hannibal - Tunis

M.F. : 905225/X/P/M/000

RC : B011622008

Suivant P.V de l'AGE enregistré à la Recette des Finances de Carthage le 31/11/2017 sous le n°18700568, quittance n°25980 et suivant P.V de l'AGE enregistré à la Recette des Finances de Carthage le 24/01/2018 sous le n°18500575, quittance n°26092, et suivant acte de cession des parts du 6/12/2017 enregistré à la recette de Carthage le 13/0412018 sous le n° 18100574 quittance n° 26088, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 13/12/2018 sous le n°D03392005, il a été décidé :

- Augmentation du capital de cent cinquante mille dinars (150.000dt) à six cent mille dinars (600.000dt)

- Mr Hassine Mormech cède et transfére à Mr Souheil Ben Issa 750 parts sociales.

- Nomination de Mr Ahmed Omar MOrmech en tant que gérant de la société pour une période de 3 ans.

2019401184SRLB2

Avis

"ATHENA Promotion Immobilière"

Société à responsabilité limitée (S.A.R.L)

Capital social : 150.000 dinars

Siège social : 16, rue de Syrie, Immeuble EPI Center, Bloc C, 6ème étage, appartement n°1 - 1002 Tunis

R.C : Tunis N°B12592002

M.F : N° 000 M P 781182/R

Suivant procès-verbal du 20/12/2018, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela Tunis, le 29/01/2019 sous le n°19800281, Quittance n°6927, dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du tribunal de première instance de Tunis le 01/02/2019, l'assemblée générale ordinaire de la société décide de mettre fin aux fonctions de monsieur Hassène Marzouk, cogérant de la société, qui est remplacé par madame Zohra Marzouk, à partir du 1er janvier 2019.

2019401188SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté CORNELLA SERVICES

SUARL au capital de 2.000Dinars

Siège social : Avenue Hédi Nouira Résidence Said 6ème Etage Appt B6 - 4, 2037 Ennasr 2

MF : 1391633/K/M/A/000

RC : B0350942015

Selon procès-verbal extraordinaire en date du 26/11/2018 enregistré à la recette des finances El Menzah 6 sous le n°18507686, quittance n°136047, en date du 27/11/2018, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance d'Ariana sous le n°201859722 en date du 17/12/2018 il a été décidé ce qui suit :

- Cessation d'activité et liquidation de la société

- Nomination de Mme HULEA Cornelia liquidateur de la société.

2019401164SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Contrat de cession de fonds de commerce

En vertu du contrat de vente daté le 16/01/2019 et inscrit à la Recette des Finances d'El Manar le 23/01/2019 sous le numéro 19200129.

Mehrez Ben Jemai Ben Hossin Menyawi vend et cédé avec toutes les garanties légales à Mme Naziha Bent Aziz Ben Hassouna Zouari tout le fonds de commerce qui lui appartient, étant un fonds de commerce de Vente de fruits et des légumes et de produits de nettoyage, exploité dans le local sis à l'angle de rue 6882 numéro 1 et rue 6883 numéro 2 - cité Tahrir supérieur - Tunis à une somme de cinq mille dinars 5.000 dt.

Les deux parties contractantes ont choisi le local exploité du fonds de commerce sis à l'angle de rue 6882 numéro 1 et rue 6883 numéro 2 - cité Tahrir supérieur comme adresse pour accepter les objections Juridiques dans les délais légaux.

Ce contrat de vente a été publié dans le Journal quotidien, Al Chourouk, le 12/02/2019.

2019T00384FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé avec signature légalisée le 9/01/2019 et enregistré à la recette des finances Rue Nemsa Tunis le 25/11/2019 sous le n°19200288 reçu M005292, Mme Naama Tliba domiciliée 4 rue voltaire el Omrane, titulaire de la C.I.N n°00338515 a vendu à la société ATLAS, enregistrée au registre de commerce au tribunal de première instance de l'Adana sous le n° B0343432005, MF 00931817, la totalité du fonds de commerce situé à 12 Rue marivue el Omrane, Tunis exploité comme magasin de vente des produits alimentaire.

Les oppositions seront adressées à l'acheteur au domicile du fonds de commerce sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» du 25/02/2019.

2019T00388FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 17/10/2018 et enregistré au palais des finances cité Ettadhamen le 01/02/2019 n° 19200534 quittance n°M012053.

La société Monde de cuisine et de produits sanitaires au nom de son représentant légal monsieur Walid Mabrouk, société à Responsabilité limitée, sous le n°B03241112012 a vendu la totalité du fonds de commerce situé à résidence Elissa Palace jardins d'el Manzeh 2 à Mme Safa Elahmadi titulaire de la C.I.N n°08091290.

Les oppositions doivent être effectuées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de l'annonce au cabinet de l'avocate Amira Mselmi 18 avenue de l'Espagne 1er étage.

Il a été publié aux journaux «le Temps» et «Essabeh» du 24/2/2019.

2019T00391FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

En vertu d'une lettre écrite légalisée par la municipalité de sers le 19 juillet 2017 et enregistrée à la Recette des Finances de sers le 02 janvier 2019 sous le numéro 19200001 n° de reçu M000066. Mlle Nadia Bent Aziz Ben Younes Ben Ammar a vendu à Madame Aicha Bent Kassouma Ben Ammar Salhi, tous les fonds de commerces sur sa propriété qui consistent à une boulangerie, faire et vente des rafraichissements et la commercialisation des produits alimentaires au détail dans les magasins. Les objections sont acceptées au siège de fonds de commerce mentionné, Avenue Hédi Chaker 7180 Sers, Gouvernorat de Kef pour un délai de vingt jours à compter de l'annonce publiée par le Journal Officiel de la République Tunisienne.

En fait, ce texte est publié dans le quotidien Al Chourouk numéro 10075 le 17 février 2019, page 31.

2019T00392FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente de fonds de commerce signé le 6/12/2018 et enregistré à la recette des finances de la rue El Jazira daté du 13/12/2018 reçu numéro M067349, Madame Wechteti Zina a vendu à madame Ksiri Dorra ; la totalité du fonds de commerce qui lui appartient et qui l'exploite dans le local commercial sis à Rue Bab El Falla numéro 90 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels; dénommé «la femme élégante».

Toutes contestations devraient être déposées chez Madame Dorra Ksiri dans le local commercial sis au Rue Bab El Falla numéro 9 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de l'annonce de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «El Akhbar» le 10/01/2019.

2019T00393FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 9/01/2019 enregistré à la recette des finances Manzeh (5) le 30/01/2019 Quittance n° 11489, n° d'enregistrement 19200550 Madame Faten Bent Salem Kaskesse (C.I.N n°04610810) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Ahmed Meher Ben Mohsen Gmiden (C.I.N. n°08330090) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis 12 Rue Prince Amir Abdelkader Algérienne Manzeh (7) Ariana Exploité Salon de Thé.

Toute opposition doit être déposée au bureau de l'Avocat Housem Troudi à 04 Rue Kobres Mutuelle ville Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

2019T00394FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances - Trocadéro - Sousse le 7 Février 2019 (quittance n°M004541 Enregistrement n°19200331), Meriem Jouini, (cin n°05572557) a vendu à Afef Boulaares (cin n°5769980) le fonds de commerce exploité au Complexe commercial immeuble El Bochra Sahloul Sousse, avec tous ses éléments matériels et morals.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Hayet Boughattas sise Avenue Yasser Arafet Sahloul Sousse et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce.

2019S00381FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 6/02/2019 (quittance n° M004333 enregistrement n° 19200316) Ikram Ouni, (cin n° 09302812), a vendu à Sté CHICKEN KING, SARL, en cours de constitution, la totalité de son fonds de commerce exploité au local sis à Rue Korbes Sahloul, avec tous ses éléments matériels et morals.

Les oppositions se font entre les mains de la vendeuse et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2019S00382FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 4/02/2019 sous n°19200399 Quittance n°M000421, la Société «Etablissement Ben Romdhane», Sarl, (RC : R130151997), dont le siège sise à Route de Tunis n°205 Hammam Sousse, représentée par Mr Mounir Ben Romdhane, titulaire de la CIN n°02882306 et Mr Abderazek Ben Romdhane, titulaire de la CIN n°02967310 a vendu et cédé à la Société Les Etablissements El Mostakbal Ben Romdhane», Sarl, (RC : B91206802018), dont le siège sise à n°105 Rue Abdelkader Daghrir 4011 Hammam Sousse, représentée par Mr Mounir Ben Romdhane, titulaire de la CIN n°02882306, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné tout commerce, sis à Route de Tunis Hammam Sousse avec leurs éléments incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son siège susmentionné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux quotidiens «Echourouk» et «Le Quotidien» du 20/02/2019.

2019S00385FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 19/02/2019 et signé le 20 et le 21/02/2019 et enregistré à la recette des finances de route de Tunis Sfax le 22/02/2019 sous la quittance n°M019709 Enregistrement n°19200604 la Société "LEADER PHONE" a vendu à la Société "PC Retail Outlet" tout le fonds de commerce exploité à la vente des téléphones mobiles et Smart phones et accessoires situé rue Abd Rahmen Ghafiki Immeuble Salem Abid Sfax.

Les oppositions sont recevables au cabinet du Maître Kallel Mourad avocat situé à l'immeuble intilaka 1 Bloc B2 5ème Etage Sfax Code Fiscal N°535/534Y/A/P/000 dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au JORT Considérant que cette annonce a été publiée au journal "La Presse" et au Journal "Essabeh" du 26/02/2019.

2019X00389FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Route de Tunis Sfax le 15/02/2019 sous le n°MO17323 reçu 192004987 Mr Neji Aouni demeurant Oued El Khil Beni Khdech Médenine a vendu à Mr Mohamed Amine Taktak demeurant Route Menzel Chaker Sfax la totalité du fonds de commerce consistant en un local commercial sis à Route de Tunis Km. 1 Immeuble Ksibi Sfax.

Toute opposition doit être signifiée à l'étude de maître Mohamed Ali Taktak 38 Avenue Habib Bourguiba Sfax dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel.

Un avis similaire a été inséré au quotidien Assabeh du 23/02/2019.

2019X00390FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 2/01/2019 et enregistré à la recette des finances de Sbeitta le 3/01/2019; selon quittance n°M000426 ; Zakia Abbassi a vendu à Riadh Dabbebi ; la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à l'avenue Ali Belhawan Sbeïtla - Kasserine; avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de cet avis entre les mains de Mme Zakia Abbassi suscitée.

Cette annonce est parue au journal Achourouk le 23/01/2019.

2019K00034FCCC2

Avis

Suivant un acte sous-seing privé en date du 15/2/2019, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 15/2/2019 la société Néapolis Lumière société à responsabilité limitée matricule fiscal n° 1271682C a vendu à la société Concept Lumière société à responsabilité limitée matricule fiscal n° 1602614G la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Hédi Nouira Hammamet et la totalité du fond de commerce sis à l'avenue Abou Dhabi Mrezgua Karrouba Hammamet pour le montant de cent cinquante mille dinars.

Les oppositions peuvent être formulées à l'adresse de l'acquéreur sis à rue Hatem Ettaii Dar Chaaban El Fehri dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal «la Presse» du 23/02/2019.

2019N00281FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 14/02/2019, enregistré à la recette des finances Hammamet le 14/02/2019 (n° de quittance M021374, n° d'enregistrement 19200754), Mme. Besma Bent El Moncef Attia (cin 05118303) a vendu à Mme Samia Ben Abdelhamid Chebli (c i n 08021788), la totalité du fonds de commerce (vente de vêtements prêt à porter et chaussures) sis à avenue Ettahrir - Hammamet.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acquéreur Mme Samia Ben Abdelhamid Chebli sise à 27 avenue Ettahrir Hammamet (et ce dans un délai de 20 jours de la publication du présent au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 16/02/2012.

2019N00282FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 21/01/2019 enregistré le 30/01/2019 à la recette des finances de Fouchana quittance n°M009023 enregistrement n°19200468.

Madame Latifa Saidi titulaire de la carte d'identité nationale n°01206120 demeurant à cité elhidhabe Fouchena Ben Arous a vendu à monsieur Hsan Ben Ibrahim Ben Belgacem Ejbeniani titulaire de la carte d'identité nationale n°1335291 demeurant à la rue Ahmed

Ben Abi Edhief cité Elhidhabe Fouchena Ben Arous le fonds de commerce exploité comme café «café piazza» situé à la rue cité Elhidhabe Fouchena Ben Arous enregistrement commercial au tribunal de première instance n°A02260692018; LICENCE COMMERCIALE 1021103 E/A/C/000 tout le fonds de commerce Avec ses composants moraux et physiques.

Les oppositions seront formulées au bureau d'avocat Hela Sayed situé au 25 ; rue Abdelkader Zhiwa Menzel Tmime dans le délai de vingt jours à partir de la publication au Jort.

Le 14/02/2019 a été publié dans deux journaux «Le Quotidien» et «الشروق».

2019N00283FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P. enregistré à la recette des finances de Beni Khiar le 25/2/2019 sous le n°7914 quittance n°19200925 Yassine Saadani a vendu à Khalil Rais la totalité du fonds de commerce, café, sise à Avenue Habib Bourguiba Beni Khiar.

Tout créancier du vendeur peut faire opposition sur le prix d'achat chez l'acheteur à l'adresse du fonds vendu dans un délai de 20 à partir de la publication de cet extrait du JORT.

Le présent avis a été publié à La Presse en date du 27/2/2019.

2019N00284FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 6/02/2019 et enregistré à la recette des finances de Béja le 14/02/2019 sous quittance n°M008784 Mr Bechir Ben Ali Ben Youssef Hajji demeurant à Mastouta, Béja sud, Béja, a fait donation de la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels situé à Mastouta, Béja sud, Béja, exploité dans la vente de produits alimentaires général, à madame Najia Bent Mohamed Ben Ahmed Kouki demeurante à Mastouta, Béja sud, Béja. Toute opposition sera reçue à l'adresse de madame Najia Kouki dans les délais légaux. Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 23/02/2019.

2019J00032FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 18/02/2019, enregistré à la recette des finances Mansoura en date du 18/02/2019, quittance n° M017037, enregistrement n° 19200416, Sihem Bent Kilani Ben Saad Ben Moussa titulaire de la CIN n°00708620, a vendu à Mehdi Ben Ali Ben Salah Abidi, titulaire de la CIN n°07502684, tout le fonds de commerce destiné à «la vente les éléments librairies et photocopie et traitement des textes» nommé PALETTE, situé cité Mohamed Ali Kairouan avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne chez l'acheteur 15 rue Habib Sakli cité Mohamed Ali Kairouan.

2019H00056FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P en date du 29/11/2018 enregistré à la recette des finances Den Den le 30/01/2019 quittance n°M005526, n° d'enregistrement 19200200, Monsieur Hacine Ben Slimen Ben Mouhamed Ayfia son adresse rue Oussema Ibn Zayd Gobaa Wed Elil Manouba, a vendu à monsieur Mohamed Elmahdi Ben Mohamed Ben Khalil Zaza la totalité du fonds de commerce restaurant sis au rue El Koufa Résidence Narjes n°5 Den Den 2011 Manouba avec ses éléments corporels et incorporels au prix de sept mille dinars (7.000.000 DT).

Les oppositions sur le prix se font entre les mains de l'acheteur au domicile élu du fonds de commerce rue El Koufa Résidence Narjes n°5 Den Den 2011 Manouba et ce dans le délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal "Le Quotidien" le 26/02/2019.

2019401161FCCC2

Participation au capital d'une société par apport d'un fonds de commerce

Suivant procès-verbal de l'AGE du 1 Janvier 2019, enregistré à la recette des finances Yasmine le 15 Février 2019 Quittance n°M009193 enregistrement n°19500419 Mr Mohamed Aziz Bouattour demeurant à la route de Mornag km 8 El Yasmine Ben Arous a participé dans l'augmentation du capital de la société PNEURAMA société titulaire de l'identifiant unique n°1117924N par l'apport de la totalité du fonds de commerce sis à la route de Mornag km 8 El Yasminet Ben Arous.

Ledit fonds de commerce est destiné à la vente de pneumatiques et accessoires avec tous ses éléments corporels et incorporels. Registre de commerce n°A02192172016 auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

Les oppositions se feront auprès de cabinet de Mr Ahmed Ghrab expert-comptable sis au centre EL MESK bloc C bureau C14 Mont Plaisir Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

2019401169FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P. en date du 28/12/2018, enregistré à la recette des finances rue Eljazira le 31/12/2018 (Enregistrement n° 18203634 et quittance n° M071088), Mme Chahira Said a vendu à Mr Ezzeddine Ghanmi la totalité du fonds de commerce exploité au local n°04 rue Errabta Bab Elfella Tunis destiné à tout commerce avec tous ses éléments incorporels et ce à un prix de treize mille dinars.

Toute opposition sera faite au domicile de la vendeuse sis à 46 rue Sidi Ben Naim Bab Souika Tunis dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans 02 journaux : Echourouk et Le Quotidien du 02/02/2019.

2019401174FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P. en date du 16 et 20 octobre 2018 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 10/12/2018 (Enregistrement n° 18206591 et quittance n°M096201),

Mr Med Hjama a vendu à Mr Faycel Khemissi la totalité du fonds de commerce exploité au local n°08 rue Sidi Sofiène Tunis destiné à tout commerce avec tous ses éléments incorporels et ce à un prix de dix mille dinars.

Toute opposition sera faite au domicile du vendeur sis à 07 avenue Ali Belhouane Tunis dans les 20 jours qui suivent la parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans 02 journaux : Echourouk et Le Quotidien du 02/02/2019.

2019401175FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte authentique en date du 25 décembre 2015, enregistré à la recette de finances cité Ezzouhour sous le numéro d'enregistrement 1056962 quittance numéro 16202062 en date du 28 décembre 2016, Meriem Jaballh a vendu à Boudour Khrieff le fonds de commerce sis à 13 rue Ibn Sarraj connu pour tout commerce. Les oppositions doivent parvenir à l'acheteur à l'adresse du fonds dans les 20 jours suivant la publication de cet avis.

Cet avis a été publié à Assabah du 2 avril 2017.

2019401186FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un jugement définitif émanant de la cour d'appel de Tunis statuant en référé dans l'affaire 26889 en date du 22/10/2018 prononcée en faveur de la Société Tunisienne de Développement du Golf, RC : B184321997, MF : 038244WAM000 CNSS : 106739-39. Siège social 10 Rue Pierre de Coubertin 1001 Tunis il a été procédé le 4/02/2019 à l'exécution dudit jugement à l'encontre du locataire dénommé la Société Tunisia Golf Services (TGS) MF: 1064613H/A/M/000 - RC : B0161702008. CNSS : 285518-47 et ce par son expulsion des lieux du Fonds de Commerce du golf yasmine à Hammamet et de son extension décrit au contrat de location enregistré le 10/12/2008 sous le n°08305538 et le remettre avec toutes ses annexes et ses composantes à la Société Tunisienne de Développement du Golf et la mise en sa possession définitive en date du 7/02/2019 conformément au procès-verbal du huissier notaire à Hammamet Maître Hanane Belaid tel que inscrit à son bureau sous le n°1322.

En conséquence il a été mis fin le 4 février 2019 à la location du Fonds de commerce du golf yasmine à Hammamet et de son extension objet du contrat de location ci-dessus signalé.

La Société Tunisia Golf Services a exploité le fonds de commerce du golf yasmine à Hammamet et de son extension à ses risques et périls, elle assume seul les conséquences de cette exploitation et elle doit seule payer toutes les charges et dettes relevant de son exploitation.

La Société Tunisienne de Développement du Golf ne doit en aucun cas être inquiétée ou recherchée au sujet des conséquences de l'exploitation du locataire, et sa responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée et aucun recours ne pourra être exercé contre elle.

Les privilèges et charges de toutes natures nés du chef locataire s'éteignent à la fin de la location.

Le présent avis de la fin de la location est publié conformément à l'article 231 du code de commerce aux journaux la Presse et Alchourouk le 22 Février 2019.

2019T00383FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances rue d'Autriche sous le n°18306015 quittance n° M087860 les héritiers Mahmoud Arwa qui sont : sa veuve Radhia Herbeg et ses fils Hatem et Hazem et Sawssen ont loué tout le fonds de commerce sis au n°2 boulevard de Madrid à Monsieur Bssila Youssef pour une année du 1/10/2018 au 30/9/2019.

Cette annonce a été publiée le 24/2/2019 au journal quotidien Echourouk.

2019T00398FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé signé le 30/01/2019 et le 01/02/2019, et enregistré à la recette des finances de Tabarka le 14/02/2019 sous le n°19300183, quittance n°M005843, Mme Manel Jribi, a loué, à la STE TELECOMMUNICATION. MULTI - SERVICES au Nom de son représentant Juridique Mme Hibet Allah Jridi, sous forme de location gérance tout le magasin d'un espace de 55 m² avec les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce sis au local à la route du Ain Drahem avenue de l'environnement 8110 Tabarka.

Toute personne concernée et pour toute réception des oppositions, les parties font élection de domicile chez maître Majdi Derouich Avocat à la cour de cassation, ayant son étude à l'immeuble El Mannar, Escalier «A» 1er étage, bureau n°3 Sfax.

Le même texte est publié au journal Le Temps n°14.656 du mardi 19/2/2019 page 6.

2019X00388FCCC3

Location de gérance libre

Suivant un contrat de location enregistré à la recette des finances les Berges du Lac, le 29/01/2019, sous le numéro 19300665, quittance numéro M009149, Monsieur Rami Ben Mohamed El Mekki a loué à Madame Saida Ben Abderazek Elwesleti la totalité du fonds du commerce avec ses différents composants, sis à résidence El Karama les Berges du Lac 2, la Marsa, dont l'activité est réservée à la restauration,

Cette location a été publiée à «Echourouk» du 27/02/2019.

2019401182FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Il est constitué entre les fondateurs Messieurs les membres : L'Abidi Zina, présidente et Ayman Labidi Vice-président et Faten Laabidi secrétaire générale et El Moncef Ben Nsib Trésorier et Mohammad Ritha al Obeidi un porte-parole officiel de l'assemblée :

Association de recherche et d'études et de documentation sur les systèmes alternatifs et modernes de traitement de la Médecine.

Adresse : Rue El Afrah quartier Ghazala Ariana l'objet de l'association est la recherche scientifique et la formation dans le domaine de la médecine alternative et les systèmes modernes de traitement et vise à développer la recherche scientifique dans le domaine de la médecine alternative et le traitement des systèmes modernes tels que bombement et l'acupuncture chinoise et d'autres tout en organisant des forums et ateliers et procédures de tenue la découverte scientifique des alternatives de la médecine chimique, et la diffusion de la bioénergie et de faire les questions liées à la question de la culture assemblée.

2018T02228APSF1

Constitution d'une Association 01/94

Nom de l'association : Association de la sauvegarde de la médina de Sidi Bou Said

Adresse : 27 Impasse Zitouna Sidi Bou Said 2026

Sujet : Association à vocation générale

Objectifs :

1- Participer à la sauvegarde de la mémoire historique et culturelle, et des caractéristiques urbaines et naturelles de la médina de Sidi Bou Said en collaboration avec les autorités nationales compétentes.

2- Travailler avec les autorités locales pour Instaurer les conditions économiques, sociales et culturelles adéquates à la notoriété nationale et Internationale de Sidi Bou Said entant que site classé et inscrit sur la liste du patrimoine mondial.

Présidente de l'association : Mme Souhir Essoussi

Secrétaire nationale : Mme Zeineb Amiza

Trésorière : Mme Asma Belhaj.

2019T00377APSF1

Constitution d'une Association

Nom de l'association : Coalition culturelle tunisienne pour soutenir la Palestine

Adresse de l'association : 29 Farhat Hached St Sidi Thabet 2020 - Ariana.

Objectifs de l'association :

1- Ouverture à la culture palestinienne et la définition de sa cause.

2- Présentation des créateurs et intellectuels palestiniens

3- Jumelage entre les cultures tunisienne et palestinienne.

Membres :

Salwa Bejaoui : Présidente de l'Association

Ali gusa : Vice - président

Najet Dogui : responsable financier.

2019T00378APSF1

Constitution d'une Association

Nom : Association TANAGHOUM MAGHREBINE

Adresse : 09 cité l'évacuation Sidi Abdallah Tunis

Objet : Culturel et artistique

Objectifs :

- Restauration du patrimoine artistique maghrébin

- Encadrement des jeunes et enfants en art et culture

- Participation aux manifestations culturelles et artistiques et festivals

- Tissage de liens avec associations similaires

Numéro et date de dépôt 1337 du 18/12/2018.

Membres :

Président : Mohamed Ben Lazher Marzouki

Secrétaire générale : Fadia Hammami

Trésorier : Mohamed Lahbib Soltani.

2019T00389APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : MAHLEHA ESSAKIA

Siège : 37 Rue Habib Bourguiba 3021 Sakit Ezzit Sfax Boite postale n°13;

Objets : Social, Développement et divertissement.

Bulletin de dépôt n°RR079821288TN le 14/02/2019

Objectifs :

Contribuer au développement social économique et culturel de la région Sakit Ezzit, Sfax et la Tunisie

Participer aux festivals, aux activités culturelles et sociales

Contribuer aux réformes de l'éducation.

Assister les jeunes diplômés à la vie professionnelle.

Comité :

Président : Adel Kotti

Vice-président et trésorier : Mohamed Hammami

Secrétaire Général : Mounir Amouri

Membres : 08.

2019T00399APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Tunisienne d'Epidémiologie Vétérinaire

Association scientifique.

Siège social : Ecole Nationale de Médecine Vétérinaire de Sidi Thabet 2020 Ariana

Objectif : Développer et diffuser les méthodes de l'épidémiologie vétérinaire.

Comité directeur :

Président : Aymen Mamlouk.

Secrétaire général : Moez Mhadhbi

Trésorière : Médiha Khbou.

2019T00403APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Majd Bogatef Nadhour

Siège social : Rue Ali Belhouane Nadhour Zaghouane

Objectifs :

Participer à des événements nationaux et internationaux et diffuser la culture du sport pour tous.

- Président : Slim Bougatef

- Vice-président : Sami Ben Amar

- Secrétaire général : Fraj Sael

- Trésorière : Soumaya Dridi

Membres :

- Leila Khardani Karim Ben Rjab.

2019R00689APSF1

Constitution d'association

Nom : Forum d'Amitié Tuniso-Indien

Siège : Résidence les Mimosa 1 Cité Ennasr 2Ariana

Objectifs :

Promouvoir le rapprochement entre les différentes composantes des sociétés indienne et tunisienne

- Connecter les peuples des deux pays en intensifiant les activités culturelles, économiques et scientifiques

Organiser des réunions scientifiques

- Etablir un lien entre les acteurs économiques des deux pays et œuvrer pour ouvrir les horizons de la coopération culturelle.

Membres :

- Président : Karnal Ghazouani

- Trésorier : Anis Abid

- Secrétaire général : Slim Elmenzli.

2019R00690APSF1

Constitution d'une association

Nom : l'Horizon féminin pour les sports individuels

Siège social : Rue Nesrine Nadhour Zaghouane

Objectifs :

Former les jeunes et lever le drapeau de la Tunisie dans la plupart des forums internationaux.

- Président : Sarra Hammami

- Vice-président : Horia Bechikh

- Secrétaire générale : Kawther Echikh

- Trésorière : Amira Hammami

Membres :

- Najia Massoud.

2019R00694APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : «Mon droit» pour la défense de l'enfant et la famille

L'adresse : 13 Rue Salah Eddine Ayoubi Bir El Bey 2055

Objectif : Défense des droits de l'enfant et de la famille

Les membres :

- Présidente : Saida Mbarek

Secrétaire générale : Fatma Nasraoui

Trésorière : Saoucen Chater.

2019R00706APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne des vétérinaires des nouveaux animaux de compagnie

Siège : La maison des médecins vétérinaires La Rabta Tunis.

Raison : Contribuer à améliorer et partager les sciences des nouveaux animaux de compagnie.

Président : Said Jaajaa

Secrétaire général : Elias Barbria

Trésorière : Ines Arfa.

2019R00708APSF1

Constitution d'une Association Sportive

"Association sportive Running Club Ksibet El Médiouni"

Le 21/02/2019 a été constitué une association sportive nommée «Association Sportive Running Club Ksibet El Médiouni»

Siège : Rue Taieb Mhiri n°5 Ksibet El Médiouni

Objectifs : Intensification des activités sportives

Encourager les jeunes à participer à ces activités

Etablir des nouvelles traditions dans le sport

Spécialités : Course à pied

Présidente Fondatrice de l'association : Mme Dorsaf Ben Hatem Ben Salem.

2019S00380APSF1

Constitution du syndic de copropriétaires

Résidence Esghaier I Khzema

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du syndic de propriétaires de la Résidence Esghaier 1 Khzema à Sousse, tenue le 5/01/2019 en la présence du Maître Fethi Afli, Huissier Notaire à Sousse, enregistré le 29/01/2019 à la recette des finances cité Maarouf de Sousse sous le n°7693/394.

Le président et le comité du dit syndic ont été élus et la réparation des responsabilités a été faite comme suit :

- Mr Adnen Ben Ahmed Syela : Président.

- Mme Farah Bent Mondher Ghannouchi : Trésorier.

- Mr Mohamed Ben Ali Kharrat : Secrétaire général.

2019S00383APSF1

Constitution d'une association

Suite au procès verbal de création d'une association et d'un procès de l'huissier à propos et de l'accusé de réception du dossier concernant déposé au D.G. des associations et partis politiques; on déclare la création de :

Nom de l'association :

Association Tunisienne des anciens élèves et amis des établissements scolaires

Siège :

Avenue Tayeb M'hiri Mahdia 5100

Sujet :

Culturel Educatif

Objectifs :

- La contribution au développement des établissements scolaires

- La contribution à la sauvegarde et à la valorisation de la mémoire scolaire

Les dirigeants :

- Président : Mohamed Sfar

- Secrétaire général : Moncef Hnechria

- Trésorière : Fatma Chebbah.

2019S00384APSF1

Constitution d'un syndic des copropriétaires de la résidence

TASNIM 1

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 décembre 2018 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax du 10/01/2018 sous reçu n°M003558 et n° d'inscription 198000114. Mr. Lotfi Taktak a été élu Président du syndic de la résidence TASNIM 1 sis, route Aéroport km 5 Sfax.

Mr. Mohammed Abidi : Trésorier

Mr. Wassim Zribi : Membre

Mme. Ahlem Djerbi : Membre.

2019X00391APSF2

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble YASMINE sis à route Sidi

Mansour km11- Sfax

En vertu du PV de l'AGC de l'immeuble YASMINE du 27 janvier 2019, enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 18/2/2019, sous le n°19800504, quittance M017555, le syndicat des copropriétaires de l'immeuble Yasmine est constitué, sis en route Sidi Mansour km11.

Et en vertu du dit PV, et après les élections, le bureau syndical est composé de :

- Mr Baklouti Alaeddin : Président

- Mr Karray Racem : Trésorier

- Mr Ayedi Ahmed : Membre

- Mr Thabet Amin : Membre

- Mr Kamel Chafik : Membre

- Mr Elloumi Ahmed : Membre.

2019X00392APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal de constat n°14757 en date du 8/3/2018 établi par maître Sofien Ben Aouida huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 8/3/2018 sous n°RR219727555 TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusée de réception en date du 18/12/2018; Une association de nature Amicale a été constitué :

Nom de l'association : Amicale employé et personnels de la commune de Zarzis Nord

Adresse : Siège de commune Zarzis Nord, Chammakh Sud, route Djerba, 4134 Zarzis Nord

Objectif :

- Faire des activités récréatives, culturelles et sportives à ses adhérents.

- Fournir de l'aide sociale aux adhérents.

Président : Dhaoui Rafik

Secrétaire général : Belaaradh Lasaad

Trésorier : Abichou Mourad

Nombre des membres : 09 Membres.

2019M00119APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal de constat n°8517 en date du 31/5/2018 établi par maître Mehdi El Ounissi huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 31/5/2018 sous N°RR 224993522 TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusée de réception en date du 24/12/2018 ;

Une association de nature culturelle a été constituée :

Nom de l'association : Association Activistes

Adresse : Route Tataouine 4100 Médenine

Objectif : Soutenir et développer l'activité culturelle dans la région en renforçant l'esprit de citoyenneté et en valorisant les talents des jeunes.

Président : Khaled Lamloumi

Secrétaire général : Ahmed Lamloumi

Trésorier : Nader Zammouri

Nombre des membres : 3 Membres.

2019M00122APSF1

Constitution de l'amicale des agents du commissariat régionale des jeunesse et sport de Gabès

Nom d'association : l'amicale des agents du commissariat régional de la jeunesses et de sports de Gabès.

Les objectifs :

- Fournir des services sociaux et culturels pour les adhérents.

- Le développement des relations avec des organisations et des associations du même but.

L'adresse : cité administrative, le siège du commissariat régional de jeunesses et sports de Gabès,

L'organigramme :

- Le président de l'amicale : Foued Mansour

- Le trésorier : Essia Khalfalli

- Le secrétaire générale : Rahma Said.

2019Z00083APSF1

Association Tunisienne de Jeunes de Tourisme et de Loisirs

Association culturelle touristique

Il a été convenu de l'établir et de le nommer Messieurs. Dames.

Belgacem Talbi : Président de L'Association

Belgacem Khalil Mehri : secrétaire général

Belgacem Mokhtari : trésorier

Halima Boukhchana : Membre

Manal Talbi : Membre

Siège social : 08 Rue Taib Mhiri 6080 Mareth Gabès République Tunisienne.

Objectifs de l'association :

Contribuer à la croissance et à l'éducation des jeunes dans un esprit de citoyenneté.

Permettre aux jeunes de se familiariser avec le pays, son histoire et ses civilisations en découvrant ses caractéristiques historiques, archéologiques, naturelles et environnementales.

Contribuer à la définition du tourisme interne dans le produit du tourisme culturel et les industries traditionnelles tant à l'intérieur qu'à l'étranger.

Chercher à découvrir d'autres civilisations et à élargir les ponts de communication avec les jeunes du monde entier par le biais de rencontres et d'échanges de jeunes avec des Organisations et Associations similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays, établir des

relations de communication et conclure des contrats de partenariat et de coopération avec eux dans tous les domaines.

2019Z00084APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Club Tennis de table Grombalia

L'adresse de l'association : Salle de Tennis de Table Grombalia

Président : Dhaouadi Mohamed

Les membres : Ben Mena Amira, Safraoui Ismail, Aouina Omar, Saadani Tarek, Safraoui Samir, Cherif Khemais, Bouaziz Lasaad, Issaoui Mariem, Zamouri Zied, Haded Hassen.

Objet : Former et encadrer les jeunes dans le Tennis de Table et participer à des activités sportives sous la Fédération de Tennis de Table

Spécialités : Tennis de Table.

2019N00275APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Beni Hassen de Tir Sportif

Adresse : rue d'édition Beni Hassen 5014 Monastir

Bureau :

- Président : Korbaa Hakim
- Vice président : Abed Naima
- Secrétaire générale : Miladi Hachmi
- Trésorier : Grina Ismail.

Membre :

- Khayat Kamel.

Spécialisation : Tir sportif

Objectifs :

- Formation des jeunes au tir et la sécurité
- Lever le drapeau de la Tunisie lors de manifestation nationale et Internationale.

2019P00183APSF1

Constitution d'association

Nom : El Amal

Catégorie : Sociale de développement

Objectifs :

- Contribution à la propreté de l'environnement de Sidi Belgacem Ben Mastour.
- Participation au festival de Sidi Belgacem Ben Mastour.
- Contribution au développement socio-économique de la région.

Communité :

- Khadhraoui Mastouri
- Lefi Mohamed Ben Sghayyer.

2019Y00022APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Poète Ahmed Barghouthi de Culture et Patrimoine

Type : Culturel

Objectifs : La contribution à relancer et la Documentation du patrimoine du la village et la région.

Siège social : Rue Bayrem Tounsi - Kebili

Bulletin de dépôt N° : RR238604620 le 22/10/2018

La Structure Administrative :

Le président : Saidi Chafai

Le Secrétaire Général : Ben Aoun Neder

Le Secrétaire Financier : Bettaieb Refki.

2019O00019APSF1

Constitution d'une association

Festival d'elhamma de djerid

Nom de l'association : Festival d'elhamma de djerid

Thème de la société : animation culturelle

Objectifs de l'association :

- Organisation et gestion du festival d'elhamma dejerid
- L'essai pour changer les journées culturelles à un festival.

Adresse : rue de Nefaliat, dejerid ;al-namlet, 2214 Tozeur

L'instance dirigeante :

Président : Mohamed Ridha Tarki

Secrétaire général : Majed Achech

Trésorièr : Hamed Elsallami.

2019100028APSF1

Constitution d'une association

Association Tunisienne de Modélisation en Economie et Comptabilité

En vertu du PV de constat n°60116 établi la 15 Août 2018 rédigé par l'huissier de justice Maître Mariem Boujneh, et en vertu de la L.R.A.R envoyée en date en 15/8/2018 sous le n°RR 238362680 TN à Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement, il a été décidé la constitution de l'association : "Association Tunisienne de Modélisation en Economie et Comptabilité".

Objet : scientifique.

Objectifs : Eduquer le public, les sociétés, les organisations nationales et les institutions de recherche scientifique concernant la modélisation en économie et en comptabilité.

La participation dans les différents événements liés à la modélisation en économie et en comptabilité.

Siège social : Avenue Ariana el Ouroud, résidence les jasmins, Ennasr 01, CP 2037 - Ariana

Fondateurs :

1- Président : Chokri Slim.

2- Vice-président : Adel Gharbi.

3- Secrétaire Général : Mondher Ltaief.

4- Vice Secrétaire Général : Abdelbaki Cherni.

5- Trésorier : Aymen El Abed.

2018408662APSF1

Homologation de résolutions

Associations partis syndicats et syndics

Renouvellement du syndic de la cité SAMAR (Blocs : A, B, C, D, E, F et G) selon le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 septembre 2018, enregistré à la recette des finances de Raoued, Ariana le 02 octobre 2018 sous le n°18803552. Les membres du nouveau Bureau sont :

- Adel Aouamria : Président.
- Fakhri Boussoufara : Vice-président.
- Khaled Menzli : Secrétaire Général.
- Mustapha Della : Secrétaire Général adjoint
- Helmi Zelfani : Trésorier.

2019R00687APSF2

Procès-verbal de la réunion du bureau de Syndic résidence la Coupole

Situé au 92 Avenue Hédi Nouira, Ennasr II, Ariana

Selon le procès-verbal de la réunion tenue au siège du Syndic de la résidence La Coupole le 21-12-2018 et enregistré à la recette des finances Menzah VI sous le numéro de 19800805 Quittance n°18521, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de 2012 à la date du 30-11-2018,

- Augmentation des contributions mensuelles.

- Approbation des décisions relatives à la gestion générale

- Renouvellement du mandat de bureau actuel du syndic et lui donner quitus au titre des années antérieures, comme suit :

Président : Hichem Ferjani,

Vice Président : Belhsan Sahli,

Trésorier : Sassia Chaibia,

Secrétaire général : Mohamed Msellati,

Membre : Mohamed Yangui.

2019R00697APSF2

Assemblée du 2 décembre 2018

Syndic

Résidence sindbad

Rue du Lac Annecy les Berges du Lac

Discussion sur la situation du syndic.

Discussion divers sujets.

Démission du syndic professionnel pro services.

Désignation des nouveaux syndics.

Yoser Mehadbebi Landoulsi : président

Rym Abassi : Trésorière

Fatha Saadallah : membre

En référence au procès-verbal enregistré à la recette des finances des Berges du Lac sous le n°18809508 du 19/12/2018.

2019401167APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Mondher SAIGHI

Tel : 71.350.128

MF : 000/P/A/323531 S

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, société anonyme, RC N°B140831996, ayant son siège au 5bis, Rue Mohamed Badra 1002 Tunis.

Partie saisie : Seifeddine Hammami, CIN n°08146702 représenté par Bassam Ben Youssef CIN n°04779826 suivant la procuration enregistrée le 14/12/2011, demeurant à N°2, rue de Carthage, cité Ennajeh, Menzel Bourguiba Bizerte.

Avocat poursuivant : Maître Saïghi Mondher 61, avenue Habib Bourguiba Tunis 1000.

Immeuble à vendre : Les 2670,833/64100 parts indivises faisant partie du TF n°51840 Bizerte parcelle n°381 consistant en un lot de terrain à usage d'habitation de 2670,833 m² sis à Hencheir Chlaghmya Menzel Bourguiba l'ensemble du titre est situé en zone urbaine contenant des routes projetées de 20 et 15 mètres de largeur, il est délimité à l'intérieur par la route n° 54 allant vers Mateur à l'est la parcelle n° 380 objet du titre n° 135057 au nord le titre 134477 et à l'ouest la parcelle n°382 objet du titre n°135057.

Mise à prix : 267.083,300d frais en sus.

Date et lieu de la vente : 02 Avril 2019 à partir de 9h devant la chambre des criées près le Tribunal de 1ère instance de Bizerte.

Visite des lieux : On peut visiter l'immeuble pendant l'horaire administratif, tout concerné peut consulter le cahier de charge au greffe de la chambres des criées prés du tribunal de 1ère instance de Bizerte et au cabinet de l'avocat poursuivant.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après autorisation du gouverneur.

- Pour participer à la vente il faut consigner le tiers du prix introductif ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

2019T00395VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après Réduction de 40%

Etude de Maître Hatem Dhrif

Avocat à la cour d'appel

15. Rue Ghandi Tunis 1001

Le poursuivant : La Tuniso-Qatarie de recouvrement Société Anonyme représentée par son représentant légal, ayant son siège à l'Immeuble Permetal Rue Hédi Karray Premier étage Centre Urbain Nord 1082 El Menzah Tunis, inscrite au registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis, sous le n° B116622003.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Dhrif, avocat à la cour d'appel. Bureau sis au 15 Rue Ghandi - Tunis.

Partie saisie :

Ramzi Ben Slaheddine Dridi, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 05448898 inscrit au registre de commerce auprès du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro A0214622008, profession Directeur Général Adjoint (en sa qualité de Débiteur principal).

Demeurant : 1) au 09 rue Belhassen Ben Chaabane La Marsa

2) au 136 rue Imam Ibn Arafaa La Marsa

3) au 22 au bord de la rue Mahmoud Taimour donnant sur l'avenue 7 novembre cité Mourad 2 Délégation Essijoumi Gouvernorat de Tunis.

Objet de la vente :

L'immeuble se situe à Machikhet El Hrairia au bord de la rue Mahmoud Taimour donnant sur l'avenue 7 novembre cité Mourad 2 Délégation Essijoumi représentant 100 parts indivises de la totalité des 88530 parts composant l'Immeuble objet du titre foncier n°68480. Ces parts indivises représentent une parcelle de terrain d'une superficie de 100 mètres carrés sur laquelle est bâtie une habitation

populaire d'une superficie de 90 mètres carrés de type habitations rattachés les unes aux autres sise à la délégation d'Essijoumi Gouvernorat de Tunis ayant une véranda en façade non bâtie d'une superficie de 10 mètres carrés liée par un escalier rattaché au toit.

Cette habitation se compose d'un salon salle à manger, deux chambres à coucher, une cuisine, une salle d'eau et une douche, un hall, un couloir et une salle d'eau extérieur se trouvant sous un escalier donnant accès au toit; cette habitation est de type populaire, ses composantes sont de type standard avec un parterre en mosaïque de troisième choix, construit avec des briques retenues par une structure se composant d'une chappe, des poutres et un toit le tout en béton armé.

L'immeuble est dans un mauvais état et se trouve actuellement en la possession de Madame Arbia Bent Mokhtar Jemii et son époux Saber Ben Mokhtar Rhimi qui l'occupent à titre gracieux et de bienfaisance de la part de Monsieur Ramzi Ben Slaheddine Dridi selon leur dire.

Les poutres de l'immeuble dépassant le toit, prouvent l'intention et la projection de construction d'un étage supérieur.

Cette habitation est équipée en eau potable et en électricité.

Mise à prix :

La mise à prix des parts indivises sus-indiquées après réduction de 40% a été fixée à la somme de quarante deux mille trois cent dinars (42.300d000). Ce montant sera majoré des frais judiciaires relatifs à la première audience arrêtés à la somme de (2.542d347) en sus des frais relatifs à la deuxième audience.

Date et heure et lieu de l'adjudication :

Lundi 01 Avril 2019 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis 2 à partir de 9 heures.

Remarques :

- La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

- La consultation du cahier des charges peut se faire au greffe du tribunal de première instance de Tunis 2 ou à l'étude de l'avocat poursuivant Me Hatem Dhrif Avocat auprès de la cour d'appel, sis au 15 rue Ghandi Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ou la présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable - Pour les étrangers une autorisation gubernatoriale est requise.

2019T00396VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mustapha Boughazli

Avocat à la cour de cassation

3 Bis Rue Abderrahmen Ibn Aouf Menzah 5 - Ariana

Tél : 98.314.410

M.F : 222720 KAP 000

1) Créancier poursuivant : B.N.A, S.A inscrite au R.C à Tunis sous le n°B141341996 représentée par son P.D.G sise à Tunis rue Hédi Nouira

2) Débitrice principale : Société el MARAA .S.A.R.L, R.C B0197182009 représenté par son gérant, siège social sise au rue Alain Savary n°67 cité les jardins immeuble A app 2A 1, gouvernorat de Tunis.

- Mohamed Ben Mohamed CHarefedine Gamra, gérant de société, CIN 00016165 demeurant au rue el Mansoura Immeuble snit D r d c appartement 213 Menzah 4 - Tunis

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana. M.F : 222720KAP000

4) Les parts immobilières mises en vente : Ce sont des parts indivises de 92652 M2 de ka totalité de la surface du T.F n°18765 Béja dénommée "HEDIA" en 1235947 m² d'une superficie de 9 H 26 A 52 C de la totalité de 123H 59A 47C situé à sidi Median mejez el bab gouvernorat de Béja. l'immeuble se compose de 8 unités de production couvertes avec tôles équipées avec des outils modernes pour aération et lumière avec 2 magasins pour stockage des aliments de bétail de capacité de 35 m cube est en arrêt depuis un certain temps avec un grand bâtiment industriel pour stockage divisé en 2 parties et une villa récemment construite avec salon, chambre à coucher, cuisine WC et douche son pareterre est en grés local, et un studio avec 2 chambres, cuisine WC- et un vestiaire, et un 1er étage avec 2 chambres sans portes et fenêtres et un petit garage et une autre bâtisse de 2 chambres pour les employés et sanitaire avec WC et un vestiaire et un petit local pour stockage des lubrifiants avec une pompe et une grande JABIA en 4 parties avec un local pour le gardien à l'entrée principale et un local pour le transformateur qui fonctionne par l'essence, et un petit local pour gardien à la porte principale.

Le local est équipé de toutes les commodités nécessaires électricité, eau potable et Onas et un local pour immoler le poulailler non réservé à la cuisson

5) Prix de la vente : est fixé à 4.625.040.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le jeudi 4/4/2019 à partir de 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Béja.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2019T00402VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nasri Chokri

Avocat à la cour

La partie poursuivante : Hsouna Trabelsi - Fheysa Trabelsi.

L'avocat poursuivant : Maître Nasri Chokri avocat à la cour, 05 Place Mongi Bali App 15 Tunis.

La partie poursuivie : Radia Trabelsi - Nouri Trabelsi - Monia Trabelsi - Fathi Trabelsi.

Désignation de l'immeuble objet de la poursuite : L'intégralité du bien immobilier sis au rue 4699 n°02 cité Essalem Hreyria Ezzouhour Tunis. Non enregistré à la conservation foncière est compose d'une maison de plein pied d'une superficie totale de 215 M2.

Mise à prix : Quatre vingt dix huit mille huit cent vingt dinars (98.820,000D).

Lieu et date de la vente : Le 25/3/2019 devant le Tribunal de première instance de Tunis 2 Sidi Hssin Tunis.

Visite des lieux : Tous les jours.

2019R00685VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Moussa Sadok Farhat

Avocat à la cour de cassation

Avenue Hédi Chaker Tataouine 3200

Tél : 75.861.844

Fax : 75.850.072

Matricule Fiscal : 263617/NP/000

Partie poursuivante : Walid Missaoui, employé résidant à Ghoumrassen Tataouine.

Partie poursuivie : Héritiers Mohamed Missaoui : Belgacem, Tahar, Halima, Zohra Fethia, Salma et héritiers de son fils Ali : Chwika, Najet, Naima, Rachida, Mourad, Afef, Nabil, Mounir, Horiya, Faiza et Amel Missaoui résidants à cité El Anouar Ghoumrassen Tataouine.

Date et lieu de la vente : tribunal de 1ère instance à Tataouine Chambre des saisies arrêts le lundi 01-4-2019 à 9 h du matin.

Mise à prix : cent un mille trois cent dinars (101.300.000).

Immeuble saisi : Ancienne habitation sise à Ghoumrassen Tataouine se limitant à : l'Est Belgacem Missaoui 17 m, à l'Ouest Tawfik milli 15.70m , au nord rue du 19.70, au sud Taher Missaoui 19.70m, d'une superficie totale 322.09 m² comprenant 4 chambres couvertes de 122.50 m².

Visite de l'immeuble : de 9 h du matin à 17h30 chaque jour ouvrable de la semaine et pour des amples renseignements visite, lecture du cahier de charges, au greffe du dit tribunal et au bureau de l'Avocat poursuivant Moussa Sadok Farhat 20 Rue Hédi Chaker Tataouine.

2019R00696VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représenté par son directeur général inscrite au registre de commerce au prés du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Amine Ben Taieb Guermazi (débiteur) titulaire de la CIN 08192031 délivrée le 8/10/2010 y demeurant Route El Afrane km4 Zanket Chaafai Sfax. (Débiteur)

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Huissier Notaire Maimoun Maala sous le n° 28186 le 4/12/2018 sur la totalité de 17 parts de saisi prévenants de l'héritage de son père sur 54 parts de la totalité de ta propriété sise Route El Afrane Km4 Zanket Chaafai Sfax représenté d'une parcelle de terrain de superficie est de 633 m².

Au centre de cette parcelle de terrain se trouve une villa et du coté nord ouest se trouve un dépôt. La superficie totale couverte de villa est de 220 m² qui contient une véranda sud- est salle de réception dont une fenêtre sud et porte ouverte Est sur véranda y se trouve des escaliers qui mènent à la terrasse, séjour qui suit une entrée dont une fenêtre Est et couloir, chambre avec deux fenêtres Sud et Est, chambre avec fenêtre Est, salle de bain équipée, wc, cuisine équipée avec éléments supérieurs et inférieurs dont une fenêtre ouest et une porte ouverte Est sur véranda et buanderie sur terrasse ou le passage par les escaliers dont le début de salle de réception équipée d'une fenêtre Sud et porte ouverte Nord sur terrasse.

La superficie de dépôt est de 32 m² sis au coin Nord Ouest de la propriété ou se trouve une porte ouverte Est du jardin et porte métallique à 4 battants ouvertes sur la rue orientation ouest.

La propriété est équipée de l'électricité et eau.

Les limites de cette propriété du sud Hamed Guermazi de l'est Mohamed Ali Guermazi, de l'ouest entrée et du nord Taieb Guermazi.

Mise à prix : de 17 parts de saisi sur 54 parts de la totalité de la propriété est fixé cent deux Milles Dinars (102.000.000D») (Terre, local) et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication:aura lieu le lundi le 25 Mars 2019 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfaxl, sise Rue Abou Kacem Echhebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 34.000.000 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax1, où est déposé le cahier des charges.

2019X00380VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Imen Meddeb

Avocate près de la cour d'appel

Avenue Habib Thameur - Immeuble l'Océan Bleu

5ème Etage - Bureau n°55 - Sfax

Le bien Immobilier décrit ci - dessous sera vendu en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur auprès de la chambre des ventes Immobilières au tribunal de première instance de Sfax et ce le lundi correspondant au 01 avril 2019 (01/4/2019) à partir de 09h du matin.

Créancier poursuivant :

M. Kamel Bel Khir, propriétaire d'une station - service, demeurant Avenue Farhat Hached, La Mahdia, élisant domicile en l'étude de Maître Imen Meddeb, Avocate près da la cour d'Appel, Avenue Habib Thameur, Immeuble L'Océan Bleu, 5ème étage, Bureau n°55, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Imen Meddeb, Avocate près la Cour d'Appel, dont le cabinet est sis à Immeuble l'Océan Bleu, 5ème étage, Bureau n° 55. Sfax -Identifiant fiscal n°1276239/H/P/000.

Partie saisie :

Mohamed Amine Karray titulaire de la carte d'identité nationale numéro 08811436, demeurant Route de Manzel Chaker Km 0,5 Immeuble Louati, Sfax.

Bien immobilier saisi :

La totalité du bien immobilier non immatricule revenant à la partie saisie sis Route de Mahdia Km 12 , Impasse de la Cimetière Barkallah, à droite de ceux qui sont en direction de la Médina, à 1 km de la route principale du coté nord, délimite du coté sud par M. Chabbouh, du coté est par M.Yangui, du coté nord par une piste agricole d'où se trouve son entrée, du coté ouest par une construction appartenant à la Société de construction Métallique d'une part et d'une autre part par M.Bahloul, ayant une superficie de 3152 m². Il s'agit d'un lot de terrain nu contenant des figuiers du coté nord-ouest, entouré par une délimitation de terre la séparation de la piste nord, clôturé par un mur de 2.5 m d'hauteur du côté ouest la séparant de la société de construction Métallique, et puis par un petit mur de 0,5 m d'hauteur environ la séparant d'une partie du terrain de M. Bahloul, et il constitue une partie de la parcelle n°53, Zone G du plan cadastral d'Imada El -Bdarna.

Prix d'ouverture :

Le prix d'ouverture du bien appartenant à la partie saisie susmentionnées tel que détermine par L'Expert en Affaires Immobiliers M. Ilyes Medhioub en vertu de l'ordonnance sur requête est fixe à 87000 dinars (quatre vingt sept mille dinars) auquel s'ajoute les frais de l'adjudication qui seront estimés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble saisi :

La visite dudit bien peut être effectuée durant les heures administratives, toute la semaine sur les lieux.

NB : Toute personne intéressée peut consulter le cahier de condition de vente déposé auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax ou au cabinet de Maître Imen Meddeb, avocate près de la cour d'appel, avenue Habib Thameur, immeuble l'Océan Bleu, 5ème étage, bureau n°55 Sfax.

Les enchères ne sont portées, conformément à la loi, que par le ministère d'un avocat et après consignation du prix d'ouverture.

2019X00383VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maître Kallel Ilyes

Poursuivant : Société commerciale de matériaux de construction moderne «SOCOMA» inscrite au registre de commerce sous le n°B118531996, siège social rue, Mohamed Hédi Kfacha, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Elyes Kallel avocat à Sfax, 27 rue Hédi Chaker Sfax.

Partie saisie : Mourad Ben Arbi Dahness titulaire de la CIN n°05276004, menuisier, sis rue Imem Souhnoun n°73, Sakiet Eddaier en taque caution hypothécaire de la dette de Ahmed Ben Riadh Triki Sfax.

L'immeuble saisi : Il sera procédé le lundi 25/3/2019 à 9h du matin à l'audience et devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax à la vente d'un appartement situe à l'étage bâti sur la propriété d'autrui, de 184m² objet du titre foncier 65542 Sfax dénommé RABII, sis route Saltnia km8 Sfax auquel est rattaché une parcelle de terrain sur lequel est bâti un garage.

L'appartement représente la parcelle n°1 du titre foncier 65542 Sfax, il contient chambres, un grand salon, une cuisine, une salle de bain, un couloir et 2 balcons une cuisine;

La parcelle de terrain est de 163m² sur laquelle est bâti un garage et des escaliers.

Le garage est de 24m².

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

Une hypothèque au profit de la Société commerciale de matériaux de construction moderne «SOCOMA» d'une valeur de 120.000.000 dinars garantissant la dette de Ahmed Ben Riadh Triki.

Une hypothèque au profit de la Société commerciale de matériaux de construction moderne «SOCOMA» d'une valeur de 30.000.000 dinars garantissant la dette de Chokri Ben Habib Gargouri.

Mise à prix : Le prix de l'immeuble saisi objet du titre foncier 65542 Sfax, dénommé «RABII est fixé à cent quarante cinq mille dinars (145.000. 000D), selon l'évaluation de l'expert Mohsen Khmekhem auquel s'ajoutent les frais qui seront fixés par le tribunal.

La visite de l'immeuble aura lieu tous les jours pendant les heures de bureau.

Pour tout autre renseignement, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax, ou se trouve déposé le cahier de charges ou à l'étude de Maître poursuivant Mohamed Elyes Kallel, 27 Avenue Hédi Chaker Sfax.

Toute personne désirant participer aux enchères publiques doit consigner le tiers du prix par un avocat.

2019X00386VEPA1

Etude de Maître Thouraya Boulila

Avocat à la cour de cassation

Sis rue Abou Kacem Chebi Rex Palace 3ème étage bureau n°305 Sfax

L'adjudication aura lieu le mercredi trois avril 2019 (3/4/2019) à neuf heures du matin et suivante à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 situé rue Ahmed Aaloulou à coté caisse nationale de sécurité sociale Sfax.

Partie poursuivante :

Le Receveur des finances Aarbi Zarouk Sfax, agissant au nom du ministère des finances ayant son domicile élu au cabinet de son avocat Maître Thouraya Boulila sis rue Abou Kaccm Chebi Rex Palace 3ème étage bureau N°305 Sfax.

Partie saisie :

Mohamed Moncef Gribi, Agriculteur demeurant à l'avenue Mongi Bali Sfax ou route Sokra km 4.5 Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Thouraya Boulila Avocat à la cour de cassation domicilié rue Abou Kacem Chebi Rex Palace 3ème étage bureau n°305 Sfax.

L'immeuble saisi :

Il s'agit de la totalité de l'immeuble dénommé "abdel Aaziz 13" objet du titre foncier n°52445 Sfax sis à bouthadi au bord et à l'ongle route 97 direction tirega vers jebnaina et la route n°20 direction tbssa vers Sfax. L'immeuble à vocation agricole, d'une superficie de 60040 m² limitée au nord par la parcelle n°3 (bornes B1 et B2, par le sud les bornes B16, B15 et B11, par l'ouest une piste d'où son entrée et par l'est les bornes B15, B25, B26 et B2.

L'immeuble comprend 3 oliviers et quelques pieds d'amandes considérés bois.

L'immeuble est situé dans une zone qui n'est pas équipée de l'eau potable et de l'électricité.

Mise à prix :

Trente six mille vingt quatre dinars (36024,000) outre les frais de l'adjudication.

Note :

L'immeuble soumis à l'adjudication peut être visité chaque jour durant l'horaire du travail.

Pour autres renseignements, il convient de contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou est déposé le cahier des charges ou l'étude de l'avocat poursuivant .Tout participant à l'adjudication devra consigner le tiers de la mise à prix et ce avant le délai de l'adjudication. Le participant étranger devait en outre obtenir l'autorisation du gouverneur.

2019X00394VEPA1

Etude Maître Atallah Mhamed

Avocat à la cour de cassation

97, Avenue de la Liberté Tunis Belvédère

Tél.: 71 285959 /71847605

Fax : 71 285 996

Matricule fiscal : 000/P/A/513271 Z

Poursuivant : Qatari National Bank Q.N.B. (Ex Tuniso-Qatari Bank) en la personne de son représentant légal, Société anonyme, sise rue cité des sciences Tunis , Registre de commerce Tunis n° B122251996. (Identifiant unique n° : 014247 W)

En sa qualité de créancier saisissant

Parties saisies :

1- Zbeida Ben Khlifa Ben Mohamed Trimech. En sa qualité d'héritière du créancier hypothécaire feu Chokri Trimech.

demeurant *Avenue des Etats Unis n°19 Tunis. *Rue Edhia n°2 Cité Jinene Oued Ellil Tunis. * domicile élu au cabinet de son avocat Maître Ridha Raddaoui sis 7 rue chatt Rommene, 1er étage Montplaisir Tunis.

2- Randa Ben Ali Ben Hemdene Abouz en sa qualité de créancière hypothécaire et héritière du créancier hypothécaire feu Chokri Trimech ainsi qu'en sa qualité de tuteur des enfants mineurs Tasnime Trimech et Arselene Trimech, demeurant * Avenue des Etats Unis n°19 Tunis. * Rue Edhia n°2 Cité Jinene Oued Ellil Tunis. * domicile élu au cabinet de son avocat Maitre Ridha Raddaoui sis 7 rue chatt Rommene, 1er étage Montplaisir Tunis.

3- Dhafer Ben Chokri Trimech. En sa qualité d'héritière du créancier hypothécaire feu Chokri Trimech.

demeurant"" Avenue des Etats Unis n°19 Tunis.*Rue Edhia n° 2 Cité Jinene Oued Ellil Tunis. * domicile élu au cabinet de son avocat Maître Ridha Raddaoui sis 7 rue chatt Rommene, 1er étage Montplaisir Tunis.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis.

Immeuble objet de la vente :

Les parts revenant aux défendeurs consistent en une parcelle de terrain nu à usage de construction d'une superficie de 516 m² distraite de la parcelle n°100 objet du titre foncier n°559662 Nabeul dénommé «Sarra II» distrait du T.F. n°540747 Nabeul sis à la délégation de Bir Bouragba Hammamet gouvernorat de Nabeul et qui constituent les parts de feu Chokri Ben Mohamed TRIMECH en copropriété avec son épouse Randa Ben Ali Abouz dont ils sont devenues propriétaires par voie d'acquisition de monsieur Slim Ben Abdessalam Ben Ammar en vertu du contrat daté du 25/2/2009 enregistré le 2/3/2009.

Elles consistent en une parcelle de terrain d'une superficie de 516 m² a vocation de construction comprise dans le plan de lotissement de la municipalité de Hammamet sud et mitoyenne à la construction de Slim Ben Ammar coté sud. Elle est délimitée coté ouest par la route principale n°1, à l'est par une rue et au nord par la parcelle n°101. L'Immeuble se trouve dans une cité de résidence de luxe.

Mise à prix : Après réduction :

Cent soixante dix mille deux cent quatre vingt dinars (170.280,000) hors frais.

Date et lieu de vente : Après Report de l'Audience :

Lundi 25 mars 2019 à partir de 9 heures au tribunal de première instance de Grombalia.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est Sousse à la consignation du tiers de la mise à prix, ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2019401159VEPA1

Avis aux créanciers

Décision de remplacement

Association sportive féminine à Mahdia

Adresse, boite postale n°23 Hiboun 5111 Mahdia

En vertu de l'ordonnance délivrée le 22/01/2019 émanante du juge de séquestration et de liquidation de 1ère instance de Tunisie, Maître Ezzeddine Anis, domicilié au 52 rue Pierre Du Coubertin App n°01 Tunis, a été nommé administrateur judiciaire sur association sportive féminine à Mahdia en remplaçant l'administrateur judiciaire Maître Abdelrazek Rziga suite à sa demande.

Il appartient à tous les créanciers de présenter leurs dettes et leurs courriers à l'administrateur judiciaire par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de 15 jours à partir de cette publication à l'adresse suivante : Maître Anis Ezzeddine boite postale n°68 Bab Souika Tunis.

2019T00380DIVD2

Avis de distribution

Le greffier du Tribunal de première instance de Tunis annonce l'ouverture de la procédure de distribution du montant de 8.100, 000 Dinars consigné à la Trésorerie Générale de Tunis sous le numéro MOO3832 en date du 12/10/2018 suite à la demande de distribution produite par maître Ben Khalifa Kamel pour le compte de Kamel Chaouch enrôlée au greffe du Tribunal sous le numéro 1088. Tout créancier désirant participer à la distribution du montant consigné doit présenter dans les trente jours à partir de la parution de cette publication au JORT par avocat ses titres de créances sous peine de déchéance. Cet avis effectué en vertu de l'article 468 du Code P.C.C «dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'Insertion ou de la réception de la lettre recommandée. Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, sous peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du Tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel, domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu. Les dispositions du présent article doivent, sous peine de nullité être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux articles précédents».

2019R00700VEPA2

Faillite de la Société La Grande Imprimerie du Sud Tunisien

Rue Alexandre Dumas N°13 Sfax

MF : 0003799 Q

En vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance de Sfax 1 sous le n°9127 du 19 Février 2019, la société La Grande Imprimerie du Sud Tunisien dont l'adresse est rue Alexandre Dumas n°13 Sfax a été déclarée en faillite. Le tribunal a fixé sa date de cessation de payement le 30/3/2017 et a désigné madame Ibtissem Ben Ali juge commissaire et Madame Sonia Zghal Amous Syndic de la faillite. Aussi le tribunal a ordonné l'opposition des scellés conformément aux articles 508 et 509 de la loi des procédures collectives et l'affichage du jugement déclaratif de faillite et sa publication conformément à l'article 485 de la même loi. Les créanciers du failli Société la grande Imprimerie du Sud Tunisien doivent produire leurs créances au syndic dans les délais prescrits par la loi.

Syndic de la faillite Mme Sonia Zghal Amous

Av des Martyrs Imm Bouaziz

Etage n° 1 Apt n° 11 Sfax

2019X00384VEPA2

Déclaration aux créanciers

Conformément à la décision rendue dans l'affaire n°75 concernant la distribution de fonds assurés par la Trésorerie générale de Tunisie sous le numéro 15661 avec un montant de vingt mille cent dinars (20.100,000d) et appartenant à l'entreprise de couture nubienne, elle a été autorisée à ouvrir des procédures de distribution. Par conséquent, quiconque souhaite participer à la distribution des fonds doit présenter au greffe du tribunal de première instance de Mahdia les arguments justificatifs dans les trente jours suivant la date de publication au Journal officiel.

2019I00054VEPA2

Nomination de Tuteur Judicaire

En vertu de jugement de première instance numéro 5049 datée du 12/02/2019 émis par son excellence le juge des tutelles au tribunal de première instance de Grombalia, il a été décidé la nomination du mandataire de justice Aifa Badreddine, en qualité de Tuteur judiciaire pour Mr Mahmoud El-Damerji sujet d'interdiction légal afin d'administrer ces affaires et de gérer ses biens en l'assumant pleinement et l'autoriser à publier l'extrait du présent jugement au journal officiel de la République Tunisienne.

Les créanciers présumés, sont invités à déposer, leurs créances ou oppositions entre les mains du tuteur judiciaire sus-indiqué et ce dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis à rue 8300 immeuble Louxor 2 étage3 Bur 3.5 Montplaisir - 1073 Tunis.

2019401160VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société D'EMBALLAGE METALLIQUE DU SUD

E. M. S.

(En Liquidation)

Société anonyme

Au capital de 4.200.000 Dinars

Siège social : 7, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Registre de commerce : B1136811997

Matricule fiscal : 036422 M/A/M/000

CNSS : N°00110062-64

Messieurs les actionnaires de la Société Emballage Métallique du Sud «EMS» en liquidation sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 21 mars 2019 à 10 heures au siège de la Société sis au 7, Avenue Habib Bourguiba Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation des états financiers de l'exercice 2018

2. Approbation des états financiers de l 'exercice 2018

3. Lecture du rapport du liquidateur

4. Renouvellement du Mandat du liquidateur

5. Questions diverses.

2019T00397SANB3

Société TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES

Filiale STB

Société anonyme

Au capital de 37.000.000 dinars

Siège social : 52, Avenue Habib Bourguiba 2ème étage Immeuble stb Africa, 1001 Tunis

R.C : B196131999

M.F : 000/M/A/719413J

CNSS : 00210438-45

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne de Recouvrement des Créances sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 29 mars 2019 à 10 H, au siège social de la Société sis au 52, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble STB AFRICA, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

2. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions qui y sont mentionnées.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2018.

6. Fixation du montant des jetons de présence.

7. Renouvellement du mandat d'administrateur.

8. Approbation de la cooptation d'administrateurs.

9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2019T00400SANB3

SECA

Société anonyme

Au capital de 50.000 dinars

Matricule fiscal : 13766/L

Registre de commerce : B11031998

Les actionnaires de la société «SECA» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, le lundi 25 Mars 2019 à 15h, à l'adresse, Rue Abou Hamed El Ghazali 1075 Montplaisir - Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Délai de convocation

2) Approbation des comptes des exercices 2017, 2018

3) Approbation du rapport du commissaire aux comptes

4) Quitus aux administrateurs.

2019T00405SANB3

SECA

Société anonyme

Au capital de 50.000 dinars

Matricule fiscal : 13766/L

Registre de commerce : B11031998

Les actionnaires de la société «SECA» sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, le lundi 25 Mars 2019 à 17h, à l'adresse, Rue Abou Hamed El Ghazali 1075 Montplaisir -Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Changement du siège social

2) Augmentation de capital.

2019T00406SANB3

Société SIGMA HOLDING

Société anonyme

Au capital de 3.500.000 dinars

Matricule fiscal : 0788121H/A/M/000

Registre de commerce : B121712002

Les actionnaires de la société «Sigma Holding» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le lundi 25 Mars 2019 à 11H, à l'adresse, 75 Avenue Khaireddine Pacha - Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Délai de convocation

2) Approbation des comptes des exercices 2017, 2018

3) Approbation du rapport du commissaire aux comptes

4) Quitus aux administrateurs.

2019T00407SANB3

Convocation

SOTULIN SA

Siège social : Résidence Essafsaf Blanc B11 Borj Cédria 2084

Au capital de780.000 Dinars

MF : 1058353T AM000

RC : B2447412008

CNSS : 285307-30

Messieurs les actionnaires de la Société Sotulin SA sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 22 mars 2019 à 10 heures du matin à l'usine sis à la Zone Industrielle El Kef 7100, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'année 2018

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'année 2018.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4- Allocation et distribution du bénéfice.

5- Détermination du montant de jetons de présence pour l'exercice 2018.

6- Quitus aux Administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

2019R00691SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DE TUNIS SCHOOL OF BUSINESS «ESBSA »

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 de Dinars

Matricule Fiscal : 1448512/L

RC : B0363422016

Siège social : Lot N°05

Zone Industrielle Chotrana II - 2083 Pôle Technologique - El Ghazala

Les actionnaires de la société anonyme dite Ecole Supérieure Privée de Tunis School of Business «ESB S.A.», sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 19 Avril 2019 à 9h du matin, au Lot n°05 Zone Industrielle Chotrana II, 2083 Pôle Technologique El Ghazala, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de la société au cours de l'exercice 2017-18 ;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 2017-18;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au cours de l'exercice 2017-18 ;

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/8/2018 ;

5. Affectation des résultats des exercices clos le 31/8/2018 ;

6. Approbation des conventions réglementées et des autres opérations avec les parties liées;

7. Quitus aux administrateurs ;

8. Fixation des jetons de présence.;

9. Renouvellement des mandats des administrateurs;

10. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

11. Pouvoir et formalités.

2019R00698SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «COMMERCIALE DE FOURNITURE ET D'ALIMENTATION EN GROS. SA»

«COFAGROS»

Société anonyme

Au capital de 1 400 000 Dinars

Siège social : Hôtel Abou Sofiane Port El Kantaoui - Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la société COFAGROS. SA sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, le 22 mars 2019 à dix heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société de l'exercice 2017;

2- Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2017;

3- Approbation s'il y a lieu du bilan et des états financiers de l'exercice 2017;

4- Affectation des Résultats de l'exercice 2017.

5- Quitus aux administrateurs;

6- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs.

2019S00386SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

POLYCLINIQUE L'EXCELLENCE

S.A. au capital de 8.850.000 dinars

Adresse : Avenue Tayeb Mhiri - 5100 - Mahdia

MF : 1165339V/A/M/000

Les actionnaires de la Polyclinique l'Excellence - Société Anonyme au capital de 8.850.000 dinars, sise à Avenue Taieb Mhiri - 5100 - Mahdia, sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le dimanche 24 Mars 2019 à 10 h à l'Hôtel Mahdia Palace en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen de la situation financière de l'entreprise et examen des moyens de financement

2. Augmenter le capital de 850 000 D en émettant 850 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 000 dinars par action et en fixant la prime d'émission à 200 dinars par action,

3. Déléguer les pouvoirs du conseil d'administration pour compléter la promotion du capital

4. Autres questions

5. Délégation de procédures.

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2019I00056SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société TUNISIE SYSTEMES "TUNISYS S.A"

Au capital de 1.500 000 Dinars

Siège social : 124 Avenue de la Liberté 1002 Tunis

R.C. : B124441997

MF/TVA : 031593K/A/M/000

CNSS : 203401-89

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE SYSTEMES "TUNISYS SA" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 15 Mars 2019 à 10h au siège de la Société, sise 124 Avenue de la Liberté 1002 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2018,

3. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 208,

4. Affectation des résultats,

5. Quitus aux administrateurs,

6. Nomination d'un commissaire aux comptes,

7. Déclaration des administrateurs en application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

2019401168SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société BEST LEASE

Société anonyme

Au capital de 30.000.000 dinars

Siège social : 54 Avenue Charles Nicole Mutuelle Ville Tunis

Matricule Fiscal : 644746 R AM 000

Le Conseil d'Administration réuni le 8 Février 2019 convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 27 Avril 2019 à 9 heures au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (la Maison de L'entreprise) Rue du Lac Turkana Les Berges du lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport d'activités de la société relatif à l'exercice 2018

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2018

- Lecture du rapport du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques relatif à l'exercice 2018

- Approbation du rapport d'activités de la Société relatif à l'exercice 2018 et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018

- Distribution des dividendes aux actionnaires de la prime d'émission de l'année 2013

- Quitus aux administrateurs relatif à leur gestion en 2018

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

2019401171SANB3

Convocation

Société de Construction Métallique du Cap-Bon

"COMECAB"

Société anonyme

Capital social : 1 106 000 DT

11, Rue d'Algérie, Tunis

MF : 5073Q/A/M/000

CNSS N° : 06245079

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société de Construction Métallique du Cap-Bon «COMECAB» société anonyme, au capital de 1106000 dinars tunisiens, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 mars 2019 à 13h, au 43 Avenue H. Bourguiba, Le Colisée, Bureau 358, 3ème étage, 1000, Tunis, sur convocation du conseil d'administration à l'effet d'examiner le point de l'ordre du jour suivant :

Nomination du commissaire aux comptes.

2019401178SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire

TUNIS INTERNATIONAL BANK ETABLISSEMENT DE CREDIT NON-RESIDENT

Au capital de 50,000,000 dollars américains

Siège social : Au 18, Avenue des Etats d'Amérique 1002 Tunis - Belvédère

Registre du commerce - Tunis : N°B1110321996

Messieurs les actionnaires de Tunis International Bank sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le lundi 25 mars 2019 à 11 heures du matin au siège de la banque sis au 18, Avenue des Etats Unis d'Amérique, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

2) Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2018

3) Examen et approbation du bilan et des états financiers arrêtés au 31/12/2018.

4) Affectation des résultats de l'exercice 2018

5) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018

6) Nomination des Commissaires aux comptes pour les exercices des années : 2019, 2020 et 2021.

Messieurs les actionnaires sont invités à assister personnellement à l'assemblée ou s'y faire représenter par un mandataire muni d'un pouvoir.

Tous les documents destinés à la dite réunion seront tenus à leur disposition au siège de la banque, et ce, dans les délais légaux.

2019401179SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Compagnie des Phosphates de Gafsa "C.P.G" dont le siège social est situé à Cité Bayech 2100 Gafsa, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°327 en date du 8 Août 2018 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en un dépôt de nitrate d'ammonium, situé à proximité de la route nationale n°3 reliant Gafsa à Metlaoui au Km 30 de la délégation de Metlaoui du gouvernorat de Gafsa et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Gafsa ou le Président de la Municipalité de Metlaoui, ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société Dr Oetker GIAS dont le siége social est situé à la rue du Lac Toba n°1 aux Berges du Lac à Tunis a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°218 en date du 23 Mai 2018 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une usine des préparations alimentaires destinés aux gâteaux située à la zone industrielle de Grombalia du gouvernorat de Nabeul et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Madame "la gouverneur de Nabeul ou Messieurs le président de la municipalité de Grombalia ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société Transit et Entreposage Méditérrane «TEM» dont le siége social est situé l'avenue de Khaireddine Pacha n°6 à Montplaisir à Tunis a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°1884 en date du 30 Novembre 2018 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une plateforme logistique des produits combustibles située à la zone industrielle de Gabés et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Gabès ou le président de "la municipalité" de Gabès ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société nationale de distribution des pétroles dont le siège social est situé à l'Avenue Med Ali Akid cité olympique 1003 El Khadra Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°467 en date du 16 Novembre 2018 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie qui consiste en un dépôt de gaz de pétrole liquéfié en deux réservoirs fixes d'une capacité totale de l'ordre de 75m3, implanté à l'usine de la société "GALVAMETAL" située à proximité de la route régionale "RR47" à la zone industrielle Bou Arada du gouvernorat de Siliana, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux siège du gouvernorat ou de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Siliana ou le président de la municipalité de Bou Arada ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société "SAFAS TUNIS" dont le siège social est situé à la route de Sousse km 5 Mégrine 2014 Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°382 en date du 20 septembre 2018 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une fonderie de métaux et alliages ferreux (fabrication des produits moulées) située à proximité de la route de Sousse au Km 5 du gouvernorat de Ben Arous et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Ben Arous ou le président de la municipalité de Ben Arous ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que Mr Hichem Dhif situé rue Mongi Slim Sbikha du gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Kairouan sous le n° 2376 en date du 06 février 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Dibra Sbikha centre de la délégation Sbikha du gouvernorat de Kairouan, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège de la délégation de Sbikha.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Sbikha ou le gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

En vertu des dispositions de l'article 364 du code des droits réels, les héritiers de feu Nejib Ben Hassen Lahmar; sa veuve Fatma Ben Ahmed El Meddeb, ses enfants Amir, Karim et Malek Lahmar annoncent la perte du titre de propriété numéro 03/44442 se rapportant au titre foncier numéro 8842 Mahdia dénommé NEJIB premier, d'une superficie de 277 mètres carrés et situé à la Cheba gouvernorat de Mahdia, consistant en une maison à usage d'habitation.

2019R00692DIVD2

Avis

Héritiers Amar Kammoun et Nafisa Kallel annoncent qu'ils possèdent un terrain de 320 m² un avec une maison route Tunis km2 effectuer par acte qui était enregistré le 29/2/1960 n°24 ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser chez maître Trigui Naoufal 86 avenue Sidi Belhasan Sfax et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2019X00374DIVD2

Avis

Mohamed Rekik et Abdesalem Rekik annoncent qu'ils possède une maison et un étage route Gremda km 2 effectuer par acte qui était enregistré le 25/10/2015 ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser chez maître Trigui Naoufal 86 avenue Sidi Belhasan Sfax et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2019X00375DIVD2

Avis

Monsieur Elmahdi Abeikia déclare avoir perdu le titre de propriété d'une parcelle de terre 250 m² située à route Matar km 8 et il veut en extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2019X00377DIVD2

Avis

Monsieur Monji Ben Ali Ben Mohamed Elyangui avise être propriétaire de la totalité de la parcelle de terre sud ouest nue d'une superficie de 823.50m² situé à la route de Tunis km 9 Sfax et que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte d'intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domicilié à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2019X00378DIVD2

Avis

Bureau de Notaire Khaled Ben Hmida Sakiet Ezzite Sfax

Tel : 74252713/98488338

Madame Hamida Abid avise être propriétaire d'un terrain d'une superficie 1700 m² située à route de Tunis Km8 lui revenant par acte d'achat daté le 21 octobre 1993 par les deux notaire Anour Kamoun et Hessin Torki enregistré à Sfax le 29/7/1997 n°3981 et que son titre de propriété étant perdu elle veut en extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du notaire Khaled Ben Hmida à son Bureau à Sakiet Ezzit dans un délai de 70 jours de la date de la présente toute opposition hors délai sera rejetée.

2019X00393DIVD2

Perte d'un document de propriété

Monsieur Moncef Ben Ali Abidi annonce la perte du document de propriété n°25240/01 objet de titre foncier n°197610 Tunis d'une superficie 678 m² sis au 12 rue Habib Bourguiba sis Daoued Tunis selon une déclaration a l'honneur avec signature légalisée à la mairie de Carthage le 20/02/2019.

2019401176DIVD2

Centre Informatique du Ministère des Finances

Bilan au 31 Décembre

ACTIFS	2017	2016
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	1.890.597,022	1.521.326,754
Moins : amortissements	-1.504.096,944	-1.338.498,984
Immobilisations corporelles	28.173.332,677	27.064.976,299
Moins : amortissements	-20.134.787,792	-18.614.297,180
Immobilisations financières	578.742,863	547.301,866
Moins : provisions	-8.443,761	-8.443,761
Total des actifs immobilisés	**8.995.344,065**	**9.172.364,994**
Autres actifs non courants	68.772,080	0,000
Total des actifs non courants	**9.064.116,145**	**9.172.364,994**
Actifs courants		
Stocks	34.142,486	30.013,020
Moins : provisions	-13.165,746	-13.165,746
Autres actifs courants	2.825.294,410	2.948.663,641
Moins : provisions	-1.214.511,669	-1.214.511,669
Placements et autres actifs financiers	5.500.000,000	5.500.000,000
Liquidités et équivalents de l'équidités	3.992.954,317	4.505.354,897
Total des actifs courants	**11.124.713,798**	**11.756.354,143**
Total des actifs	**20.188.829,943**	**20.928.719,137**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2017	2016
Capitaux propres		
Réserves (Fonds Social)	428.541,526	386.323,080
Autres Capitaux propres	5.260.343,835	6.360.852,010
Résultats reportés	9.201.933,508	6.024.461,243
Total des capit. prop.avant résul. de l'exercice	**14.890.818,869**	**12.771.636,333**
Résultat de l'exercice	3.234.363,815	3.177.472,265
Total des capit. prop.avant affectation	**18.125.182,684**	**15.949.108,598**
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	1.235.396,647	1.153.214,488
Autres passifs courants	828.250,612	3.826.396,051
Total des passifs courants	**2.063.647,259**	**4.979.610,539**
Total des capit. propre et des passifs	**20.188.829,943**	**20.928.719,137**

Etat de résultat au 31 Décembre

LIBELLES	2017	2016
Produits d'exploitation		
- Revenus	11.011.060,895	10.175.052,500
- Autres produits d'exploitation	203.540,144	303.947,934
Total des produits d'exploitation	**11.214.601,039**	**10.479.000,434**
Charges d'exploitation		
- Achats d'approvisionnements consommés	318.271,579	284.953,621
- Charges de personnel	6.575.925,619	6.311.282,766
- Dotation aux amortis. & aux provisions	1.787.275,482	1.501.857,198
- Autres charges d'exploitation	873.257,489	832.946,126
Total des charges d'exploitation	**9.554.730,169**	**8.931.039,711**
Résultat d'exploitation	**1.659.870,870**	**1.547.960,723**
- Charges financières nettes	-56,050	
- Produits financiers des placements	523.995,981	350.562,015
- Autres gains ordinaires	1.164.017,071	1.299.883,425
- Autres pertes ordinaires	-113.464,057	-20.933,898
Rés.des activités ordi. avant impôt	**3.234.363,815**	**3.177.472,265**
Impôts sur les bénéfices (ret.à la source)	**0,000**	**0,000**
Résultat net de l'exercice	**3.234.363,815**	**3.177.472,265**

2019D0028BCFA5

STE,REG TRANSPORT ELGOUAFEL

BILAN

(exprimé en dinars)

ACTIFS	2016	2015
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	37 506	37 186
Moins : amortissements	-37 284	-35 988
	222	**1 198**
Immobilisations corporelles	59 108 470	51 647 611
Moins : amortissements	-38 274 177	-33 501 253
	20 834 293	**18 146 359**
Immobilisations financières	48 047	48 047
Moins : provisions	-21 600	-21 600
	26 447	**26 447**
Immobilisations en cours		
Total des actifs immobilisé	**20 860 962**	**18 174 004**
Autres actifs non courants	-	-
Total des actifs non courants	**20 860 962**	**18 174 004**
ACTIFS COURANTS		
Stocks	1 356 387	1 310 551
Moins : provisions	-202 109	-202 109
	1 154 278	**1 108 442**
Clients et comptes rattachés	8 606 349	6 549 132
Moins : provisions	-5 164 291	-1 143 054
	3 442 058	**5 406 078**
Autres actifs courants	6 575 640	8 838 308
Moins : provisions	-76 232	-76 232
	6 499 408	**8 762 076**
Placements	-	-
Liquidités et équivalents de li	1 422 609	3 153 664
Total des actifs courants	**12 518 353**	**18 430 260**
Total des actifs	**33 379 315**	**36 604 264**

BILAN

(exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2016	2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	143 500	143 500
Réserves	90 975	90 975
Autres capitaux propres	3 251 253	3 870 627
Résultats reportés	-2 643 522	-2 125 639
Total capit. Prop. Avant rés	**842 206**	**1 979 463**
Résultat de l'exercice	**-286 837**	**2 397 204**
Total des capitaux propres	**555 369**	**4 376 667**
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	5 229 653	5 213 171
Autres passifs financiers		
Provisions	140 197	4 197 022
Total des passifs non cour	**5 369 850**	**9 410 193**
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes ratt	6 182 988	5 614 555
Autres passifs courants	17 100 210	15 043 235
Concours bancaires et autres	4 170 897	2 159 613
Total des passifs courants	**27 454 096**	**22 817 403**
Total des passifs	**32 823 946**	**32 227 597**
Total des capit propres et passifs	**33 379 315**	**36 604 264**

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en dinars)

	2016	2015
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	10 019 287	11 117 149
Autres produits d'exploitation	25 355 544	19 587 012
Production immobilisé		
Variation des stocks		
Total des produits d'exploitatio	**35 374 830**	**30 704 161**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation stocks marchandise	45 836	67 225
Achats de marchandises consommées		
Achats d'approvisionnements	-5 899 788	-5 798 981
Charges de personnel	-16 258 080	-14 202 513
Dotations aux amortissemen	-10 590 489	-6 041 376
Autres charges d'exploitation	-2 419 305	-2 104 826
Total des charges d'exploitatio	**-35 121 825**	**-28 080 471**
Résultat d'exploitation	**253 005**	**2 623 690**
Charges financières nettes	-609 756	-266 674
Produits des placements		
Autres gains ordinaires	146 738	113 785
Autres pertes ordinaires	-57 581	-45 822
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**-267 594**	**2 424 979**
Impôts sur les bénéfices	-19 242	-27 774
Résultat des activités ordinaires après impôt	**-286 837**	**2 397 204**
Eléments extraordinaires (gains ou pertes)		
Résulta	**-286 837**	**2 397 204**
Résultat net de l'exercice		
Effets des modifications comptables (net d'impô	-	-
Résultat après modific comptables	**-286 837**	**2 397 204**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	2016	2015
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net	**-286 837**	**2 397 204**
* Modifications comptables	-2 915 087	-
Ajustements pour :		
* Amortissements et provisions	10 590 489	6 041 376
* Quote part subventions d'inve	-803 374	-771 783
* Variations des :		
stocks	-45 836	-67 225
Créances	-2 057 217	-3 035 379
Autres actifs	2 262 668	1 475 818
fournisseurs et autr	3 294 972	-2 651 868
* Plus ou moins - values de cession		
* Intérêts emprunts	10 802	52 218
* Reprise des Amortissements	-4 930 169	-45 228
* Production immobilisé	-	-
* Transfert de charges		
Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation	**5 120 410**	**3 395 132**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS		
Décais. provenant d'aquisition d'immo	-9 052 431	-16 566 409
Encais. provenant des cessions d'immob corp et incorp		
Décais. provenant d'aquisition d'immo	-	-
Encais. provenant des cessions d'immob financières		
Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'investissem	**-9 052 431**	**-16 566 409**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX FINANCEMENTS		
Encais.subventions d'équipement	184 000	2 464 000
Encais.provenant des emprunts	3 500 000	5 300 000
Remboursement d'emprunts	-2 192 903	-1 906 425
Variation résultatsb reportés		
Flux de trésorerie provenant de (affecté à) financement	**1 491 097**	**5 857 575**
Incidence des variat de taux de change sur les liquidités		
VARIATION DE TRESORERIE	**-2 440 923**	**-7 313 702**
trésorerie au début de l'exerc	3 153 323	10 467 025
trésorerie à la clôture de l'exe	712 400	3 153 323

2019D00028BCFA5